

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 46.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 13 NOVEMBRE 1879

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, tous les jeudis.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## SOMMAIRE

Colonisation, par L.-O. David.—Les tribulations d'un premier ministre, par A. Gélinas.—Cà et là, par L.-O. D.—Nos gravures.—Avis.—Chronique funéraire.—Les grands avocats de l'empire.—Le mariage.—Arago et Napoléon Ier, par Étienne Arago.—La muette qui parle, par F. du Boisgobey (suite).—Choses et autres.—Le roi de Prusse et le Dr Gall.—Un anniversaire.—Les Juifs en Allemagne.—Variétés.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Le nouveau ministère de Québec ; Vues de Québec ; Le Marabout Sidi Yaouh dans la forêt sacrée de Bliabah ; Le dix-huitième centenaire de la destruction de Pompéi.

## NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés ! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

## COLONISATION

La Société de Colonisation de Montréal apprenait au public, la semaine dernière, qu'elle ne pouvait réussir à trouver l'argent requis pour permettre aux ouvriers de Québec et de Montréal de toucher les \$10,000 votées par la Chambre, et elle déclarait qu'une modification des conditions de l'allocation était absolument nécessaire. M. Joseph Perrault, qui s'est donné tant de peine depuis un mois pour trouver le moyen de mettre les ouvriers en état de profiter de l'argent voté, qui a même fait un voyage pénible dans la vallée de l'Ottawa, et s'est rendu jusqu'au lac Rond, ne s'est pas laissé rebuter par les obstacles qu'il a rencontrés. Il a essayé de mettre à exécution le projet qu'il avait fait adopter par le ministère Joly; des centaines d'ouvriers sont allés tous les jours à sa demeure pour lui dire qu'ils étaient prêts à partir pour la forêt. Malheureusement les souscriptions ont fait défaut. Il n'y a pas d'argent à Montréal, les gens les plus à l'aise autrefois ont juste de quoi vivre.

La Société de Colonisation s'est alors de nouveau adressée au gouvernement Joly pour lui faire accepter un projet dont la réalisation est plus facile. Ce gouvernement tombait avant d'avoir rien décidé.

Que va faire le nouveau ministère ?

Nous espérons qu'il va se hâter de considérer cette grave question. Le temps presse; des centaines d'ouvriers sont là, inquiets, désespérés, ne sachant comment passer l'hiver qui s'avance rapidement; ils attendent qu'on leur donne le signal du départ, et ils supplient qu'on leur donne les moyens de rester au pays et d'y vivre en travaillant. Il s'agit de les mettre en état d'assurer leur avenir et celui de leur patrie. Allons-nous les laisser partir pour l'étranger ou mendier leur pain à nos portes, lorsqu'ils ne demandent qu'à travailler ?

"Qu'on nous donne, disent-ils, deux cents piastres, payables au fur et à mesure que nous défricherons, et nous nous engageons à livrer au gouvernement, dans deux ans, une terre avec maison et grange, et vingt arpents de faits. Qu'on nous donne du lard et de la farine, et nous rendrons au gouvernement en travail tout ce qu'il qu'il nous aura donné."

Si le projet préparé par la Société de Colonisation n'est pas tout à fait acceptable on peut le modifier, mais de grâce, qu'on fasse quelque chose. Jamais on n'a eu plus belle occasion de faire la charité et d'être utile au pays.

On s'accorde à dire que la colonisation seule peut sauver la province de Québec, la mettre en état de conserver et d'augmenter son influence dans la Confédération. Tous les hommes de cœur s'alarment à la vue de ces milliers de nos compatriotes qui partent pour les États-Unis ou végètent dans nos villes. Ils s'indignent à la pensée que nous, dont l'argent contribue à ouvrir de nouveaux territoires et à bâtir des chemins de fer dans le Nord-Ouest, nous n'avons pas les moyens de défricher notre propre province. Nous avons des millions d'acres de bonnes terres, nous avons des vallées assez grandes pour faire des royaumes, et cependant, notre population émigre et souffre de la faim, faute d'argent pour aller s'établir sur ces terres, s'emparer de ces royaumes.

Des milliers de Canadiens-français qui n'ont ni pain pour nourrir leurs enfants, ni feu pour les réchauffer, nous demandent pour charité, au nom de Dieu et de la patrie, de leur donner les moyens de vivre en sauvant leur pays ! Et nous ne pouvons rien faire pour eux !

Est-ce assez humiliant, assez désolant ?

Notre confiance en l'avenir, notre foi en nos destinées ne seraient-elles que des rêves, des illusions ? Et ces démonstrations enthousiastes, ces discours enflammés dans lesquels nous nous plaisons tant à parler des gloires de notre passé et de la grandeur de notre mission, tout cela ne serait-il que mensonge ou vanité ? Belle mission, brillante perspective que celle de devenir l'Irlande de l'Amérique !

Que faire ? va-t-on dire.

Jeter nos dernières piastres dans la colonisation; donner des terres à tous ceux qui auront le courage et la force de s'y établir; ouvrir les vallées de l'Ottawa et du lac Saint-Jean à ces flots d'ouvriers qui battent le pavé de nos villes ou se répandent dans les pays étrangers.

Mais où prendre de l'argent ? Va-t-on consentir à augmenter la dette du pays ?

Que dirait-on du cultivateur qui, pour économiser ou ne pas s'endetter refuserait d'ensemencer sa terre au printemps ? On se moquerait de lui et on dirait qu'il n'est bon qu'à être le valet des autres.

Eh bien, dire que nous ne sommes pas capables de défricher nos terres, c'est admettre aussi clairement notre impuissance et notre déchéance, c'est avouer que nous ne sommes plus bons qu'à être les domestiques des autres races.

Longtemps nous avons prêché la nécessité de développer l'industrie dans ce pays par la réciprocité complète avec les États-Unis ou la protection à défaut de libre-échange. Quoique le tarif actuel ne soit pas parfait, surtout au point de vue de la province de Québec, il faut bien admettre toutefois que l'industrie a obtenu ce qu'elle demandait. C'est vers la colonisation de nos terres incultes qu'il faut maintenant diriger toutes les forces de la nation, car elle seule nous donnera complète satisfaction, elle seule tiendra ses promesses, justifiera toutes les espérances et nous rendra au centuple ce que nous aurons fait pour elle.

Aussi, nous n'hésitons pas à dire que pour favoriser la colonisation, tous ceux qui aiment leur pays et leurs semblables, tous les hommes de cœur qui voient, avec peine, la misère de nos ouvriers et la situation critique de notre province, devraient, sans distinctions de partis, faire tous les sacrifices, consentir à tout, même à l'imposition d'une taxe spéciale.

La taxe spéciale ! va-t-on s'écrier. O horreur !

Pourquoi ne ferions-nous pas ce que de grandes nations ont fait dans des circonstances solennelles où il fallait avant tout sauver la patrie en danger ?

Qui oserait s'opposer à un impôt aussi national, à l'impôt de la charité et du patriotisme ?

En attendant, qu'on fasse donc quelque chose immédiatement pour ces braves ouvriers qui attendent avec anxiété le résultat des démarches et des travaux de la Société de Colonisation.

L.-O. DAVID.

## LES TRIBULATIONS D'UN PREMIER MINISTRE

Ce n'est pas une petite affaire que de former un ministère dans notre bonne province de Québec. Celui qui se charge de cette tâche est obligé de tenir compte d'une infinité de circonstances de partis, de lieux, de personnes, etc., qui ne se rencontrent pas ailleurs, et qui constituent autant d'entraves. Il s'agit de répartir les sept portefeuilles de manière que le Conseil législatif et l'Assemblée, les Canadiens-français, les Anglais protestants et les Irlandais, le district de Montréal, le district de Québec, celui des Trois-Rivières, les townships de l'Est, aient leurs parts respectives et soient représentés dans certaines proportions déterminées. C'est déjà suffisamment compliqué, mais ce n'est pas tout, et il faut avoir égard à ces nécessités arbitraires tout en considérant les droits acquis, les titres, les qualifications, les prétentions des aspirants ministres, les influences de toutes sortes qui s'entrechoquent et se combattent dans un même parti. C'est un problème difficile à résoudre. Il faut sacrifier, retrancher, éliminer de côté et d'autre. Tâche ardue, qu'il n'est guère possible d'accomplir sans se heurter aux écueils nombreux qui se présentent.

Depuis la Confédération, il est passé en coutume de donner deux ministres au Conseil législatif et cinq à l'Assemblée, deux aux Anglais et cinq aux Canadiens-français (et les Irlandais en réclament une cette fois), un au district des Trois-Rivières, un aux townships de l'Est, et cinq autres à Québec et Montréal. Cela fait vingt-et-un. Quant aux titres et aux prétentions individuelles en temps ordinaire, la *Minerve* expose, en ce qui concerne le nouveau gouvernement, qu'il y a présentement dans les rangs du parti ministériel les éléments nécessaires pour former deux excellents cabinets, soit quatorze ou quinze députés parfaitement qualifiés pour être ministres et fondés à vouloir l'être. Pour bien faire, pour satisfaire tout le monde, il faudrait que le premier ministre fût doué du don de la multiplication des portefeuilles. M. Chapleau, malgré tout cela, a été exceptionnellement heureux dans son entreprise. Il a manœuvré à travers les obstacles avec un rare bonheur, et il ne s'est élevé de plainte que dans un seul quartier contre son cabinet qu'il a bâclé en moins de quinze heures. Bien que des hommes importants aient dû être laissés de côté par lui, il ne s'est manifesté de mécontentement que sur un seul point, à Québec même, où quelques conservateurs de ce district se sont plaint de n'être représentés dans ce gouvernement de coalition que par des hommes de la fraction libérale. La *Minerve* répond à cela qu'il ne pouvait en être autrement, attendu 1o. que Québec ne pouvait avoir plus de deux portefeuilles; 2o. qu'il fallait prendre deux ministres parmi les cinq députés libéraux de la coalition; 3o. que quatre de ces députés appartiennent au district de Québec; 4o. que le cinquième appartenant aux townships de l'Est, ne pouvait être appelé pour la raison que cette circonscription a deux ministres aussi et ne saurait en avoir trois. Rien de plus juste.

On s'explique ces complications et ces tiraillements, qui sont une conséquence

de notre condition particulière comme peuple mixte. Il y aurait, cependant, moyen de les diminuer, s'il est impossible de les faire disparaître entièrement. Pour cela, il faudrait changer entièrement de tactique, car du train dont on y va, les embarras et les conflits menacent plutôt d'augmenter. Tout récemment, les Irlandais sont venus soutenir, à leur tour, qu'ils avaient droit à un portefeuille. Si cette prétention était acceptée, ce serait une source de difficultés de plus à ajouter à celles qui existent déjà. Pourtant, les Irlandais ne forment qu'une portion infime de la population, beaucoup moins de cent mille individus. Il est bien vrai que les Anglais protestants ont encore deux ministères, quoi qu'ils ne forment plus qu'un septième de la population générale, mais aussi leur prétention devient de plus en plus précaire, et on ne peut voir venir l'époque où ils seront forcés d'en rabattre, leur nombre diminuant toujours.

M. Joly, en laissant le pouvoir, à la fin du mois dernier, a fait allusion au présent état de choses, à propos des réclamations des Irlandais, et il s'est déclaré, quant à lui, contre le système actuel de représentation sectionnelle et de répartition des portefeuilles d'après des délimitations fixes. Si ce sentiment devait prévaloir, ce serait au grand avantage des premiers ministres de l'avenir. Il ne faut pas compter, toutefois, que ce soit avant longtemps, bien que notre province marche assez rapidement vers une unification presque complète de race. Et lors même que cette unification se réaliserait, les distinctions et rivalités territoriales n'en subsisteraient pas moins.

A. GÉLINAS.

## ÇA ET LÀ

Les avocats de la Couronne et du Revenu et les prévôts d'incendie, les notaires et autres employés par l'ancien gouvernement, ont été remplacés. A Montréal, M. Mousseau remplacera M. Archambault comme avocat de la Couronne, et M. Bourgoin retourne au Revenu.

\* \*

Le père de M. Sheyn, député de Québec, est mort, la semaine dernière, à l'âge de plus de cent ans. C'est de bon augure pour M. Sheyn et il doit réussir facilement à assurer sa vie. Il n'a pas besoin non plus de se presser pour être ministre ou quoique ce soit.

\* \*

Le Dr Jules Prévost, de Saint-Jérôme, qui avait accepté la candidature contre M. Chapleau, a annoncé, vendredi soir, aux orateurs et cabaleurs venus de Montréal pour le supporter, qu'il était forcé de revenir sur sa décision et de refuser la candidature. MM. Chapleau et Loranger n'auront pas d'opposition. Il n'y a que le comté de Lévis où la lutte sera, dit-on, très-sérieuse entre M. Pâquet et M. Beau-lieu.

\* \*

L'hon. M. Chapleau, formulant à Lévis le programme du nouveau gouvernement, a dit que les principaux articles de ce programme étaient : 1o. de vendre le chemin de fer du Nord au gouvernement fédéral ; 2o. d'obtenir la réparation de l'injustice faite à la province de Québec par l'arbitrage de M. Gray ; 3o. de liquider le fonds d'emprunt municipal. Nous dirons plus tard quelques mots de ce programme.

\* \*

M. Tarte, pris entre les conservateurs qui le pincent et les libéraux qui le déchirent, répond que tout ce qu'on pourra lui dire ne l'empêchera pas de blâmer M. Chapleau d'avoir négligé les conservateurs du district de Québec, mais qu'il n'en restera pas moins conservateur. L'hon. M. Pâquet ayant fait des déclarations satisfaisantes, et son adversaire étant un libéral, il dit qu'il restera neutre.

\* \*

Un correspondant du *Courrier du Ca-*

nada qui signe "Paul Petit" fait des remarques peu flatteuses pour notre orgueil national, mais pleines de vérité. Il dit que d'abord les Canadiens-français en général font plus de bruit que de besogne, parlent beaucoup et agissent peu, pendant que les Anglais, sans bruit s'organisent, travaillent et minent secrètement et discrètement notre influence. Il déplore ensuite l'indifférence de notre population pour l'instruction et l'absence d'études sérieuses chez notre jeunesse instruite.

\* \*

Les nouvelles d'Europe sont faciles à résumer. Le mouvement qui se fait en Irlande pour obliger les grands propriétaires à diminuer le prix de l'affermage des terres et pour améliorer en général la condition des fermiers, va probablement produire de bons résultats. L'Angleterre ne peut plus, comme autrefois, faire la sourde oreille aux plaintes et aux réclamations des Irlandais. C'est le bon temps pour obtenir d'elle ce que l'on veut.

On se demande si un an s'écoulera avant qu'elle ne soit forcée d'avoir recours aux armes pour s'opposer aux empiétements de la Russie dans l'Inde. On croit que l'alliance austro-prussienne qui met un obstacle à la réalisation des vues de la Russie sur la Turquie, va l'engager à diriger toute son ambition du côté de l'Inde.

L'Espagne a été rudement éprouvée par des inondations qui ont détruit une quantité énorme de propriété et fait périr plusieurs milliers de personnes.

L.-O. D.

## NOS GRAVURES

L'HON. JEAN-ADOLPHE CHAPLEAU,

premier, commissaire de l'agriculture et des travaux publics, est né à Sainte-Thérèse de Blainville, Terrebonne, le 9 novembre 1840 ; ses ancêtres, venus de la France, occupaient, autrefois, la seigneurie de Terrebonne. Il a reçu son éducation au collège de Terrebonne, et il s'est marié le 24 novembre 1874, avec Mlle Marie-Louise, fille du lieutenant-colonel King, major de brigade à Sherbrooke. Il a été reçu avocat en 1861 et nommé Conseiller de la Reine en 1873. Il a fait partie du ministère Ouimet, comme solliciteur-général, depuis le 27 février 1873 jusqu'au 8 septembre 1874. Sous le gouvernement de Boucherville, il a fait encore partie du ministère, en qualité de secrétaire-provincial et registraire ; il est entré dans le ministère le 27 janvier 1876, et a gardé cette position jusqu'au coup d'Etat. Depuis cette époque, il a occupé la position du chef de l'opposition dans la Chambre d'Assemblée.

L'HON. JOSEPH-GIBB ROBERTSON,

trésorier-provincial, est le fils de feu le Rév. James Robertson, pendant 30 ans pasteur de l'église Congrégationnelle à Stuartsfield, Aberdeenshire, en Ecosse, et plus récemment à Sherbrooke, P.Q. Il est né à Stuartsfield, et a reçu son éducation au Canada. Il épousa Mlle Mary-J. Woodward, de Sherbrooke, en 1870. Le 25 octobre 1869, il entra dans le ministère en qualité de trésorier, position qu'il a occupée jusqu'au mois de septembre 1874 ; il donna alors sa démission. Le 22 du même mois, il entra dans le cabinet de Boucherville en conservant le même portefeuille de ministre des finances jusqu'au 20 janvier 1876, lorsqu'il résigna. Depuis sa première élection, en 1867, il a toujours été élu par acclamation.

L'HON. LOUIS-ONÉSIME LORANGER,

procureur-général, est le frère de l'hon. M. Loranger, juge de la cour supérieure. Il est né à Sainte-Anne d'Yamachiche, P.Q., le 10 avril 1837, et a reçu son éducation à Montréal. Il épousa, le 3 octobre 1867, Marie-Annie-Rosalie, fille de l'hon. juge Laframboise. Il a été reçu avocat en 1858 ; il fut l'un des membres du conseil du barreau de Montréal, et échevin de cette cité jusqu'en 1870. Il est vice-président de la société Saint-Jean-Baptiste de Mont-

réal, et il était président du comité spécial chargé de l'organisation de la grande démonstration nationale de Montréal, en 1874. Il a été élu pour la première fois en 1875, et réélu aux élections générales de 1878. Il représente en Chambre le comté de Laval.

L'HON. EDMUND-JAMES FLYNN,

commissaire des terres de la Couronne, est né à Percé, chef-lieu du comté de Gaspé, le 16 novembre 1847. Ses parents, du côté paternel, sont d'origine irlandaise, et du côté maternel, ils viennent de Guernsey. Le nom de son père est James Flynn, cultivateur et commerçant, et celui de sa mère, Elizabeth Tostevin. Il a étudié au Petit-Séminaire de Québec depuis 1867 à 1869. Le 30 juin 1873, il reçut de l'Université-Laval le degré de licencié-en-droit. *avec distinction*, après y avoir étudié pendant trois ans, et, le 15 septembre 1873, il fut admis au barreau de Québec. Le 15 mai 1878, il fut élevé au degré de docteur-en-droit à l'Université-Laval. Nommé en 1874, professeur de Droit romain de cette institution, il a continué : depuis cette date, à y enseigner cette branche de la science.

Depuis son admission au barreau en 1873, jusqu'en septembre 1874, il a exercé la profession d'avocat à Percé et, depuis cette dernière date à venir jusqu'à ce jour, il a pratiqué à Québec. Il épousa, le 11 mai 1875, Mlle M. Mathilde-Augustine Côté, fille d'Augustin Côté, écuyer, éditeur du *Journal de Québec*, et il fut élu par acclamation pour représenter le comté de Gaspé à l'Assemblée législative, le 29 avril 1878.—Avant cette date, il avait fait plusieurs luttes électorales.

L'HON. ÉTIENNE-THÉODORE PAQUET,

secrétaire provincial, est né à Saint-Nicholas, comté de Lévis, le 8 janvier 1850. Il a reçu son éducation au séminaire de Québec, au collège Fordham, New-York, et à l'Université Laval de Québec. M. Pâquet n'a pas encore pris femme, malgré qu'on dise qu'il y pense. Il est vice-président du *Club Canadien* de Québec, et il a été élu pour la première fois à Lévis, aux élections générales de 1875, et réélu de nouveau l'année dernière. L'hon. M. Pâquet est le neveu de Mgr Pâquet et de M. l'abbé Louis Pâquet, du Séminaire de Québec. Il est notaire de profession.

L'HON. WILLIAM-WARREN LYNCH,

solliciteur-général, est d'origine irlandaise, et il est né à Bedford, P. Q., le 30 septembre 1845. Il a reçu son éducation à l'Académie de Standbridge, à l'Université du Vermont et à l'Université McGill, et à cette dernière il remporta le prix Elizabeth Torrance, médaille d'or, aux concours de Droit romain ; il fut gradué B.C.L. en 1878. Il a été reçu avocat en juin 1868. Il représente le comté de Brome, où il est maire et préfet de comté. M. Lynch a été élu pour la première fois par acclamation aux élections générales de 1871 ; réélu par acclamation à celles de 1875 et réélu de nouveau, par acclamation, aux dernières élections générales.

L'HON. J.-J. ROSS,

président du Conseil, représente au Conseil législatif la division de Shawinigan. Il est médecin et chirurgien. Il a été membre du Conseil Exécutif et Orateur du Conseil législatif depuis le 27 février 1873 jusqu'au mois d'août 1874, lorsqu'il résigna ; il remplit de nouveau cette position depuis le 27 janvier 1876 jusqu'au renvoi d'office du ministère de Boucherville en 1878. Il fut élu député à l'Assemblée législative en 1861 et fut réélu jusqu'à l'Union, quand il fut élu membre de la Chambre des Communes. Il résigna son siège dans cette Chambre en 1867 pour entrer dans le Conseil législatif où il a toujours siégé depuis.

## Le dix-huitième Centenaire de la destruction de Pompéi.

Par une de ces splendides journées d'automne qui ajoutent un charme nouveau à la merveilleuse beauté de l'heureuse con-

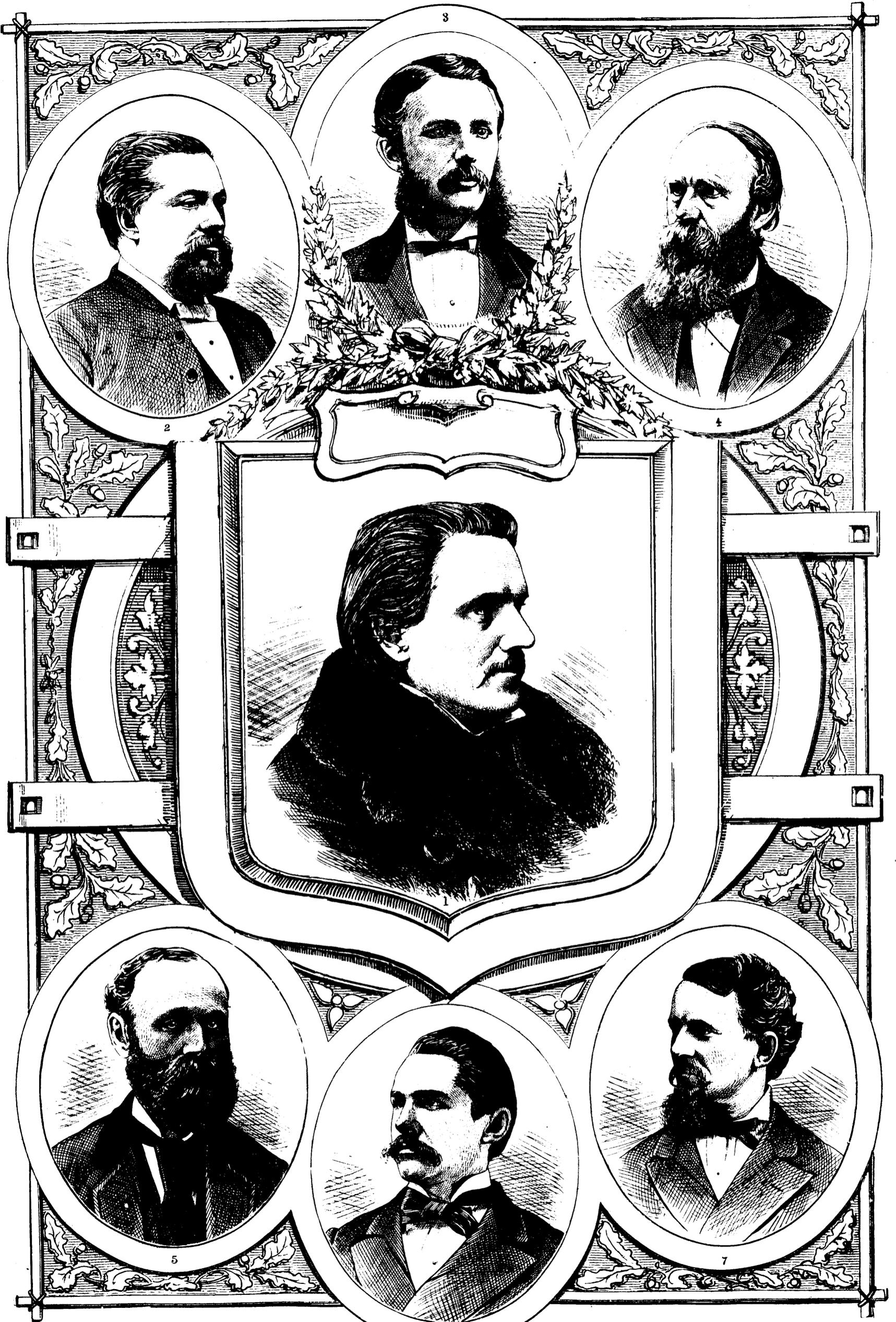
trée, que le vieux Sannazar avait bien raison d'appeler "un morceau du ciel tombé sur la terre", les trains se succédant sans relâche amenaient par milliers les invités et les curieux de Naples à Pompéi, on l'on célébrait solennellement la commémoration du dix-huitième anniversaire séculaire de la terrible catastrophe de l'an 79.

Nous venions d'en lire la description si vivante, si émue que nous en a laissée Plinio le Jeune dans ses lettres. Il y parle d'abord des commotions souterraines qui l'annonçaient en la précédant ; du roulement et du mugissement effroyables de la mer ; du sombre nuage, déchiré sans cesse par de sinistres éclairs, qui enveloppait le Vésuve et tout le pays environnant ; puis de la pluie de cendre et de feu, les gémissements des hommes des femmes et des enfants qui s'enfuyaient en proie à une terreur mystérieuse, aveuglés, suffoqués par un brouillard impénétrable et brûlant. A dix-huit cents ans d'intervalle, cette scène funeste de destruction et de mort, avec ses apparitions gigantesques qui planaient autour de la montagne, nous fait encore frémir d'épouvante. Des collines de cendres s'amoncelèrent là où surgissaient au milieu de leur campagnes fertiles et riantes Pompéi, Stabie, Herculanium,—et les trois villes disparurent de la terre pour plus de seize siècles, jusqu'à ce que le hasard les fit retrouver.

Lorsque arriva la catastrophe du 24 août 79, Pompéi avait déjà éprouvé à quelques reprises, mais en 63 surtout, de terribles tremblements de terre qui révélaient la dangereuse puissance volcanique du Vésuve, près de se réveiller de son repos séculaire. Lorsque le jour funeste arriva, une épaisse pluie de cendres, qui laissa pourtant à un grand nombre d'habitants le temps de s'enfuir, couvrit la ville d'une couche de quelques pieds, sous laquelle ont trouvé la mort cinq à six cents malheureux arrêtés dans leur fuite. La pluie de cendres fut suivie d'une autre pluie bien plus épaisse de débris de pierre ponce incandescente (rapilles), qui couvrirent Pompéi jusqu'à la hauteur d'environ dix pieds. Les cendres et les rapilles se succédant encore, la couche qui la couvre actuellement a une épaisseur d'une vingtaine de pieds.

Oubliée au moyen âge, Pompéi a vu passer à son milieu l'aqueduc établi par l'architecte Fontana en 1592, sans que cela donnât lieu à aucune recherche. Ce ne fut que cent soixante ans plus tard que les trouvailles d'un paysan attirèrent l'attention du roi Charles III, animé par les résultats des fouilles entreprises à cette époque même sur le sol d'Herculanium. Depuis 1750, les travaux, sans avoir été poussés avec une ardeur excessive par les Bourbons de Naples, ont pourtant toujours été continués. Le gouvernement de Murat avait, il est vrai, fait une trop courte exception à cette lenteur nonchalante, et c'est à lui qu'on est redevable de la découverte de l'enceinte de la ville, du grand Forum, de la voie des Tombeaux et d'une foule de maisons particulières. Après les événements de 1860, le nouveau régime a exercé ici comme ailleurs son heureuse et vivifiante influence ; le gouvernement italien, quoique dans des conditions assez difficiles, a pourtant alloué quelques sommes aux fouilles qui, grâce à l'intelligente direction du sénateur Fiorelli, ont donné les résultats les plus satisfaisants.

Les recherches et les visites à la fête du 23 ont eu lieu dans trois "îles" de la IXe région ; les endroits fouillés ont été au nombre de dix, assez bien choisis pour que la foule de curieux pût jouir du spectacle. Partout on a fouillé trois ou quatre chambres, ce qui donne un total d'environ trente chambres pour la journée. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans la quatrième boutique de l'île, qui se trouve à l'ouest de la cinquième : on y trouva des objets en marbre, en bronze, en fer ou en verre, des terres cuites, des comestibles et des squelettes, dont quatre étaient sur le même point et trois un peu plus loin.



1. L'HON. JEAN-ADOLPHE CHAPLEAU, Premier, Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics  
 2. L'HON. J.-J. ROSS, Président du Conseil  
 3. L'HON. EDMUND-JAMES FLYNN, Commissaire des Terres de la Couronne  
 4. L'HON. JOSEPH-GIBE ROBERTSON, Trésorier-Provincial  
 5. L'HON. WILLIAM-WARREN LYNCH, Solliciteur-Général  
 6. L'HON. ÉTIENNE-THÉODORE PAQUET, Secrétaire-Provincial  
 7. L'HON. LOUIS-ONÉSIME LORANGER, Procureur-Général

LE NOUVEAU MINISTÈRE DE QUÉBEC

## AVIS

Nous attirons l'attention de nos amis et lecteurs au changement que vient de subir la Compagnie qui publie *L'Opinion Publique*. Dorénavant elle sera connue sous le nom de Compagnie Lithographie Burland. Nous continuerons, comme par le passé, à faire toutes sortes d'ouvrages en lithographie, photo-lithographie, photogravure, électrotypie, stéréotypie, et imprimerie, aux conditions les plus faciles et d'une manière à donner entière satisfaction à tous nos clients.

## CHRONIQUE FUNÉRAIRE

La fête des Morts n'est pas si loin de nous que nous ne puissions rappeler quelques épitaphes dont le souvenir est resté.

On connaît celle de Malberbe pour la tombe d'une jeune fille :

Elle fut de ce monde où les meilleures choses  
Ont le pire destin,  
Et Rose elle a vécu ce que vivent les roses,  
L'espace d'un matin.

Celle du vieux poète Regnier est plus oubliée. Ne se trouvant même pas dans toutes les éditions de ses ouvrages, la voici :

J'ai vécu sans nul pensement,  
Me laissant aller doucement  
A la bonne loy naturelle,  
Et si m'estonne fort pourquoi  
La mort osa songer à moy,  
Qui ne songeai jamais à elle.

Celle de Scarron est bien touchante :

Celui qui là maintenant dort  
Fit plus de pitié que d'envie.  
Et souffrit mille fois la mort  
Avant que de perdre la vie.  
O toi qu'ici le sort conduit,  
Garde que ton pas ne l'éveille,  
Car voici la première nuit  
Que le pauvre Scarron sommeille.

Celle de Molière a été faite par La Fontaine, et c'est un des plus beaux et des plus ingénieux éloges de notre grand comique :

Sous ce tombeau, gisent Plante et Térance,  
Et cependant le seul Molière y git.  
Leurs trois talents ne formaient qu'un esprit  
Dont le bel art réjouissait la France.  
Ils sont partis ! et j'ai peu d'espérance  
De les revoir. Malgré tous nos efforts,  
Pour un long temps, selon toute apparence,  
Térance, et Plante, et Molière sont morts.

La Fontaine a fait aussi sa propre épitaphe, où il a peint sa nonchalance et son insouciance naturelles :

Jean s'en alla comme il était venu,  
Mangea le fond avec le revenu,  
Tint les trésors chose peu nécessaire.  
Quant à son temps, bien le sut dispenser ;  
D'un part en fit, dont il vouloit passer.  
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

Il est presque inutile de rappeler celle que se fit Piron, que peu de personnes ignorent :

Ci git Piron, qui ne fut rien,  
Pas même académicien.

Arnaut, qui fut académicien, se comosa une épitaphe toute philosophique :

Nu j'étais quand on m'a pondu,  
Et nu je suis sous cette pierre ;  
Ainsi, tout compté, sur la terre,  
Je n'ai ni gagné ni perdu.

Désaugiers fit la sienne en jouant sur les mots, suivant son habitude :

Ci git, sous cette froide pierre,  
Un bon vivant mort de la pierre.  
Passant, que tu sois Paul ou Pierre,  
Ne vas pas lui jeter la pierre.

Pour finir aussi gaiement que possible cette chronique funéraire, nous terminerons nos citations par l'épitaphe d'un ivrogne :

Ci git Broc, qui toute sa vie  
Eut telle aversion pour l'eau,  
Que du sein des morts il nous cria :  
" Ne pleurez pas sur mon tombeau."

## AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D. New-York.

## LES GRANDS AVOCATS DE L'EMPIRE

M. ROUHER

I

AVANT

Le nom de M. Rouher restera désormais attaché au règne de Napoléon III. Le règne terminé et le fils de son maître dans la tombe, le serviteur fidèle, l'ouvrier vaillant de la première à la dernière heure, après s'être prosterné le front dans la poussière, après avoir couvert ses habits de cendres, s'est retiré du monde des vivants, sans bruit, mais irrévocablement.

Un mot significatif prononcé devant nous par un paysan d'Auvergne. C'était après Sedan, en septembre 1870 ; l'Empire était honni, et, il faut bien l'avouer, par toute la France ce sentiment était général. En Auvergne, l'exaspération contre M. Rouher fut telle que l'on dut faire sortir de Riom des voitures appartenant à l'ex-ministre de peur de les voir brûler. — Comme en demandait à un maire des environs de Riom les motifs de cette rage et de cette haine, si différentes de l'admiration de la veille : " Ah ! monsieur, voyez-vous, c'est que le plus coupable, c'est bien lui ! Ce n'est pas tant à l'empereur qu'on en veut, le pauvre cher homme ! Il n'avait pas la tête et les capacités de M. Rouher, lui ! et comme c'était Rouher qui gouvernait tout, et que celui-là était assez fin et assez capable, c'est donc qu'il a voulu faire le mal. Il est l'auteur de la guerre, de notre ruine ; tout le monde le dit, et c'est bien vrai ! "

Le paysan ne manquait pas de logique ; ses prémisses seulement étaient fautes. Il n'était pas exact, malheureusement peut-être, que le vice-empereur eût été maître absolu de la situation et conseiller écouté. — Une autre voix, hélas ! une autre inspiration que la sienne, en ces heures critiques, guida ou plutôt harcela le malheureux souverain, indécis, malade et découragé !

Rien de ce qui touche à un homme célèbre n'est indifférent ; aussi, malgré le côté intime des détails qu'il contient, citons-nous longuement un curieux ouvrage presque inédit, publié l'an dernier, à quelques exemplaires. L'auteur, désirant avoir sur son compatriote des renseignements aussi exacts que possible, s'était adressé à une vieille parente qui quittait rarement l'Auvergne. La réponse est des plus piquantes :

" Tu me demandes, mon cher enfant, des choses auxquelles je suis vraiment un peu embarrassée de répondre. D'abord, je ne trouve pas notre Rouher aussi légendaire que tu veux bien le dire. Il est vrai qu'il est un peu trop de la maison pour nous éblouir. — Enfin, puisque tu le désires, je commencerai par sa généalogie. L'arrière grand oncle du ministre, un Pierre Rouher, fut le dernier abbé du chapitre d'Artonne, en 1787. Quant à son grand père, il cultivait ses vignes au même village d'Artonne, près de Riom, avec succès, si bien que le fils, le père d'Eugène, devint avoué à Riom. Celui-là réussit méliocrement, dans la basoche. Il avait acheté, ici, rue Desaix, une petite maison à un étage. C'est là qu'est né, en 1814, l'homme d'Etat qui a fait Sadowa, le Mexique, a laissé entreprendre la guerre avec la Prusse et avant cela tant d'autres choses. Mais assez ! N'oublions pas que je suis demeurée vieille royaliste enragée, mon pauvre enfant. Cependant je veux bien accorder que Rouher a quelques bonnes actions à son actif ; le jour surtout où il déclara que jamais la France n'abandonnerait le Saint-Père à Rome. Je te disais donc que la maison Rouher est petite, noire et basse. Elle a été vendue sous l'Empire, et y a plusieurs années, par le ministre, sur le désir d'une de ses filles, à un menuisier nommé Grenet.

" Eugène Rouher fit son droit à Paris

vers l'année 1835 ou 1836. Il fréquentait assidûment les bals scolaires et champêtres de l'époque, et, tout en pâissant sur les livres, menait joyeuse vie, au dire de ses contemporains et de ses vieux camarades. — Il revint au pays comme avocat stagiaire. — Peut de temps auparavant, il avait eu la douleur de perdre son frère aîné, de beaucoup plus âgé que lui. Ce dernier possédait un excellent cabinet d'avocat. Le cadet hérita de la clientèle et se mettant à travailler dur, comme un auvergnat têtue qu'il était, parvint en peu d'années à se créer au barreau de Riom, une très-bonne position, car il avait la parole facile, comprenant bien les affaires et se faisait aimer de tous.

" En 1842, les Auvergnats, c'est-à-dire, entendons-nous nos bons voisins de Clermont, aussi peu experts en ces temps-là, qu'ils le sont aujourd'hui, en politique, ne s'aviserent-ils pas de se soulever et de faire une émeute à l'occasion du recensement général ? Tu es trop jeune pour t'en souvenir ! — Les malins, les meneurs d'alors, se figurèrent ou plutôt firent croire aux habitants naïfs, qu'il s'agissait d'établir un impôt sur leurs vins... Impossible de les détromper. Les troubles prirent une certaine gravité ; on hurla la *Marseillaise* et le *Ça ira* ; mais ce qui fut, certes, plus sérieux, on alla jusqu'à mettre le feu à la maison du maire, M. Conchon. — Ce brave Conchon, que j'ai bien connu, était un mince avocat de Clermont, qui plaiderait peu, mais faisait force petits vers anacréontiques pour les réunions du Caveau de Clermont.

" Je crois même qu'il avait, à l'instar des beaux esprits du temps, un peu traduit le poète Horace. Néanmoins, il était sans grande fortune et orné de deux filles et d'un fils. Or, l'incendie de sa maison devint la source de toutes ses prospérités. Tu vas voir comment : on la lui reconstruisit d'abord ; et pour ce, il lui fut compté cent bonnes mille livres. Ensuite le gouvernement le décora — je ne saurais pourquoi — et on en fit un conseiller à la cour de Riom. C'était beaucoup déjà ; sa chance, cependant, ne devait pas se borner là : Mlle Conchon aperçut à Riom le jeune Rouher et fut émue. De là, déclaration au papa qu'on n'épouserait personne autre que le charmant avocat. Le conseiller résista d'abord, puis finit par céder.

" Voilà donc notre Rouher vivant heureux, gagnant passablement d'argent et trouvant sans doute que le roi Louis-Philippe était, en ces temps-là, le plus brave des hommes et le plus sage des souverains. Rouher passait à cette époque pour un fort gai compère, ne dédaignant pas la plaisanterie, bon vivant, adoré de tous, et, de plus, fort joli garçon.

" Je me souviens de certain bal costumé donné à Riom par la baronne Vbysin de Gartempe, veuve du conseiller à la cour de cassation, et dans lequel le jeune couple Rouher fit pour la première fois son entrée dans les salons de la société aristocratique de la ville, alors surtout, nous étions rigides, exclusifs. Un vrai Poitiers ! L'apparition du nouveau ménage fit grande sensation. Toute vieille que je suis, je vois ce bal comme si c'était hier. Rouher arriva dans un costume de pierrot à carreaux blancs et rouges ; à chacun de ses carreaux pendait un *cosaque*, sorte de bonbon fulminant, et nous vîmes bientôt dames et demoiselles s'empresser autour du joli pierrot, afin de lui arracher un *cosaque*, emportant chaque fois avec le bonbon une bribe de son vêtement. — Mais attendons la fin ; au bout d'un quart d'heure, l'ami Rouher n'avait sur lui que des loques, lorsque tout à coup, brillant papillon, il sortit de sa chrysalide pour apparaître dans un superbe costume espagnol. Sa femme elle aussi, déguisée en espagnole, n'avait oublié ni le jupon court, ni le poignard à la jarretière. Pour en revenir à Rouher, sa jeune épouse était jolie à croquer, mignonne et séduisante à ravir. Nous étions bien un peu susceptible et enfant gâtée, et nous n'avions certes pas autant d'esprit que notre mari, mais bah ! le gaillard avait de quoi suffire à deux."

Nous n'avons pas à suivre la longue carrière politique du ministre. Ses merveilleuses facultés d'intelligence et de travail se développèrent chaque jour davantage sur une scène plus élevée, et de même qu'au comte de Cavour, on aurait pu confier à M. Rouher trois ministères... Ainsi que le grand Italien, il eût amplement suffi à la tâche. Lorsque parurent, le 22 janvier 1852, les décrets impériaux relatifs aux biens de la famille d'Orléans, M. Rouher donna sa démission de garde des sceaux. Cet acte de dignité n'étonna personne parmi ceux qui le connaissaient. Quelque temps après, il était appelé à la vice-présidence du conseil d'Etat, et devenait le conseiller le plus autorisé du souverain.

L'extrême simplicité de mœurs du vice-empereur restera légendaire. Homme de famille par excellence, il n'a cessé, au milieu des grands, de conserver les goûts les plus modestes et son humeur gauloise.

II

PENDANT ET APRÈS

Les dernières années du règne de Napoléon III ne furent, pour le vice-empereur, il faut bien le dire, ni les plus faciles, ni les plus brillantes. Depuis le 14 janvier 1852 jusqu'au 19 janvier 1867, il y avait eu entre le souverain, son gouvernement et le pays unité de vues et complication presque complète. — Sans doute, l'incomparable avocat, défenseur officiel de tous les actes du gouvernement, fut-il parfois contraint de plaider un peu contre sa pensée et d'excuser devant le parlement telle mesure plus ou moins opportune, dont il devait bon gré malgré glorifier l'excellence et revendiquer la responsabilité ? Le crédit, l'autorité toute puissante de M. Rouher demeurèrent intacts.

Un de ses amis, le rencontrant un jour, au moment où il partait gaiement en guerre pour le Palais-Bourbon, armé de pied en cap, et résolu, selon sa consigne, à faire accepter à la Chambre une proposition délicate, se permit une indiscrète interrogation. Il osa demander au ministre s'il était certain du succès et pleinement convaincu de la bonté de sa cause. — " Quant au vote, n'en doutez pas ! reprit celui-ci. Maintenant, si vous aviez aussi longtemps que moi, mon cher, exercé le métier d'avocat, vous sauriez, qu'on ne choisit pas toujours ses dossiers ; mais rassurez-vous, j'ai fait acquitter de plus grands coupables ! "

Tout le rôle politique parlementaire de M. Rouher est contenu dans ces deux mots.

M. Rouher à la tribune procédait d'une façon tout autre que ses devanciers. Il n'avait ni la dialectique serrée de M. Dufaure, ni l'énergie incisive de M. Billault, se rapprochant davantage de M. Thiers, avec plus d'élévation cependant, plus de chaleur et une langue meilleure. De même que lui, il saisissait l'ensemble d'une question et d'un coup d'œil l'envisageait sous toutes les faces ; sa facilité de travail était extraordinaire, aussi bien que la clarté, la lucidité avec laquelle il savait exposer une affaire.

Un de ses collègues au Corps législatif, nous initiait récemment à ce qu'il appelait la manière du maître. — Le système de M. Rouher, en présence d'une interpellation ou d'une réplique, variait rarement : que les attaques viussent d'orateurs les plus divers, de Berryer, de Thiers ou de Jules Favre. Sans prendre une note, sans interrompre, il demeurait immobile, les bras croisés, renversé dans son fauteuil, les yeux fixés sur son interlocuteur, attendant, sans témoigner d'impatience, que celui-ci eût développé à fond toute son argumentation. — M. Rouher, alors, se levait pesamment de son siège, et montait à la tribune, lorsque tribune il y avait, et là, d'une voix vibrante, chaude et timbrée, entamait la réplique. — Avec une netteté prodigieuse, il reprenait un à un tous les arguments de la partie adverse, les exposait de nouveau presque dans les termes de l'orateur, sans omettre un seul point, sans dissimuler un seul trait.

Écarté dès 1868 des conseils de l'Empire et cantonné dans la présidence du Sénat pendant l'infructueux et loyal essai de régime parlementaire inauguré par Napoléon III, M. Rouher dut céder la place à M. Emile Ollivier, et attendit assez dignement les résultats d'une trop générale ou trop tardive tentative.

Après la chute de l'Empire et nos désastres, le rôle de M. Rouher reprit une nouvelle importance. Reconnu et accepté par tous les amis du dernier gouvernement comme le chef incontesté du parti en France, sa maison devint un centre d'action, et du cabinet du président du comité de comptabilité partirent les mots d'ordre et les instructions pour les départements.

Sans cesse en relations avec le souverain déchu, il le tenait au courant de l'état des esprits et des fluctuations de l'opinion publique. Ses fréquents voyages en Angleterre lui permettaient en même temps de travailler avec son ancien maître et de préparer des matériaux et des justifications pour l'histoire.

On a reproché souvent à M. Rouher, durant cette période, une inertie que ses amis intimes ont pu prendre pour du recueillement, mais que la majeure partie des impérialistes jugeait avec plus de sévérité. Pour organiser, concentrer et conduire l'armée impériale à l'assaut de la République, il fallait un homme d'avenir et sachant mesurer son rôle aux perspectives de son ambition. M. Rouher n'était que l'homme du passé et le passé l'a paralysé. Des anciens jours, il avait conservé un amour excessif de domination. Il aimait peu ce qui ne venait pas, ou ne s'inspirait pas de lui, et n'avait aucun goût pour l'initiative des autres et pour les dévouements indépendants : n'estimant et ne favorisant que le dévouement servile. C'étaient là les côtés mesquins de son caractère, qui furent, assure-t-on, fatals à son parti.—Quiconque l'eût aperçu pour la première fois, en 1878, l'aurait mal jugé. Ces dernières années avaient pesé sur sa tête comme une chape de plomb. A contempler, sommeillant, affaissé sur son banc, au parlement de Versailles, ce vieillard avant l'âge, l'œil éteint, les joues boursoufflées, le sourire mélancolique, qui eût reconnu l'ancien leader de l'Empire au geste triomphant, au front hautain, au regard ardent, descendant lentement l'escalier du Corps législatif, entouré de son cortège de flatteurs jeunes et vieux ? Mais si le corps allourdi a subi les atteintes de l'âge et de la fortune, l'esprit est demeuré aussi vif, et que de fois il éblouit et stupéfie ses auditeurs de la rue du Cirque !

Impossible de rencontrer dans un ancien homme d'Etat, une science aussi vaste, une parole plus large et plus sûre. Au dehors, ce prodigieux développement de facultés eût fait sensation ; mais ces admirables discours ne dépassaient pas les quatre murs de son salon. Que d'occasions perdues, que de talent inutile ou plutôt inutilisé !

### Le mariage.—Son influence sur la santé, l'amélioration des mœurs et la longévité

Nous recommandons l'article qui suit aux vieux garçons et aux vieilles filles.

On a beaucoup écrit et discuté sur les avantages du mariage, et l'on a fini par être à peu près d'accord sur ce point que le mariage exerce une influence bienfaisante qui se traduit par la santé, l'amélioration des mœurs et la longévité.

Un célèbre médecin espagnol, le Dr Pedro-Felipe Monlau, bien connu en Espagne comme hygiéniste, a publié sur le mariage un livre qui a eu un grand nombre d'éditions. Ce livre, qui avait vieilli par le fond et par la forme et qui n'était plus à la hauteur des recherches actuelles, vient d'être traduit, remanié et complété par le docteur Garnier. Nous y avons remarqué un chapitre sur les avantages du mariage qui nous paraît bien résumer les connaissances nouvelles sur ce point et

surtout les curieuses statistiques de ces dernières années. Nous allons donc le prendre pour guide dans ce que nous voulons dire au lecteur sur ce sujet intéressant.

La statistique du mariage a établi, il y a déjà longtemps, que les mariés vivent plus que les célibataires. Sur 100 individus de 25 à 40 ans, il meurt 28 célibataires et seulement 18 mariés du même âge. Pour 78 mariés arrivant à 42 ans, il n'y a que 40 célibataires. Sur 100 individus de 60 ans, il n'y a que 22 célibataires contre 48 mariés, et, à 80 ans, il y a 3 mariés pour 1 célibataire.

L'influence du mariage sur la longévité, étudiée en Allemagne et en Ecosse, a confirmé ces résultats.

La durée moyenne de la vie en Ecosse est augmentée par le mariage ; en effet, elle est de 59 ans et demi pour les hommes mariés et seulement de 40 pour les célibataires.

M. Bertillon, le savant qui s'est occupé avec le plus de soin de la question, a confirmé cette longévité pour la France, la Belgique et la Hollande. D'après lui, sur 1,000 hommes il en meurt :

	Mariés.	Célibataires.	Veufs.
De 25 à 30 ans	6	10	22
De 30 à 35 ans	7	11½	19
De 35 à 40 ans	7½	13	17½

En somme, il résulte de toutes les statistiques, comme le dit M. Garnier, que le mariage est un élément de santé bien plus qu'on ne le supposait. Par cette union, l'homme ajoute cinq années à son existence, la femme quatre.

Prenez maintenant toutes les statistiques des maladies dans un pays quelconque vous trouverez toujours que les célibataires y apportent le plus fort contingent et que les maladies des mariés sont en général moins graves.

Les statistiques du suicide, celle de Falret pour plusieurs villes capitales, par exemple, nous donnent sur 100 suicides 69 célibataires. Celles de M. Brierre de Boismont, sur 4,595, accusent 2,080 célibataires et 560 veufs contre 1,644 mariés.

Les fous sont bien plus nombreux parmi les célibataires que parmi les gens mariés. Sur 764 hommes aliénés, Georget a compté 492 célibataires et 50 veufs, contre 222 mariés. Sur 1,726 folles, il y avait 1,075 célibataires et 254 veuves contre 397 mariées.

Ces chiffres prouvent que le mariage préserve du dégoût de la vie, du suicide, de la folie.

Voyons maintenant ce que nous apprend sur ce sujet la statistique criminelle.

Sur 100 prisonniers, il y a 60 célibataires et 40 mariés. De 1825 à 1850, sur 100 accusés d'attentat contre la propriété, 58 étaient célibataires. On en comptait 62 pour 100 dans les attentats contre les personnes et 60 pour 100 dans les accusés pour vol.

Comme le dit M. Garnier, il est consolant de voir que les considérations de l'ordre religieux, les exigences de la société et les résultats inflexibles de la statistique se réunissent pour montrer dans le mariage une école de perfectionnement moral, de modération et de longévité, un préservatif et un correctif des passions qui détruisent la santé, étouffent la voix de la conscience, pervertissent la raison et entraînent au crime, au suicide et à la folie.

Ces prérogatives de l'état conjugal viennent surtout des services mutuels, des conseils réciproques que se prodiguent les époux et qui compensent avec usure tous les soucis, les peines et les fatigues qui l'accompagnent. Il donne toujours le meilleur ami ou la meilleure amie, tandis que, en dehors de la société conjugale, l'amitié est presque toujours un vain mot, une chimère. Les maris sont mieux soignés dans leurs maladies, ils en préviennent les suites dès le début, ce qui n'arrive pas à celui qui vit seul, sans la protection ni les caresses de la famille. L'activité que doit déployer le chef de famille pour subvenir à ses besoins est aussi un élément de santé et de longévité, comme l'exercice et le travail modérés.

On a beaucoup écrit contre le mariage et ses inconvénients. Malgré cela, l'immense majorité se marie, et l'on peut dire que l'état de mariage est le plus universellement embrassé et que l'homme satisfait à ce tribut avec plus de régularité qu'à celui de l'impôt.

M. Bertillon fils vient de démontrer par des chiffres que ce n'est pas cependant par calcul des avantages de santé, de longévité et de moralité que procure le mariage que ceux qui le connaissent par expérience, comme les veufs et les veuves, ont encore plus de tendance à le contracter que les célibataires.

### ARAGO ET NAPOLÉON Ier

On était en 1813, François Arago venait de faire une leçon à l'école polytechnique.—On lui annonça l'arrivée inattendue de l'empereur, et, sans lui donner le temps de changer d'habit, on le conduisit auprès de Sa Majesté. Comme il voulut s'excuser :

—C'est bien, très-bien, lui dit Napoléon.

Puis, jetant un coup d'œil au-dessus de sa tête, il ajouta :

—Voilà un bel escalier !

—Pas trop beau, répondit Arago, qui ne partageait pas tout à fait cette admiration.

—Qu'en savez-vous ?

—Je suis ancien élève de l'école polytechnique, j'y professe maintenant, et je crois pouvoir dire que si l'escalier est jeté avec hardiesse, l'architecte a eu le tort de multiplier à plaisir toutes les difficultés de coupes de pierres.

—C'est possible, dit Napoléon, en regardant le jeune astronome avec plus d'attention.

On était arrivé aux cabinets d'astronomie ; l'empereur ayant demandé à voir quelque chose dans le ciel, M. Arago lui répondit qu'il n'avait rien à lui montrer.

—Il serait singulier que je fusse venu à l'Observatoire sans rien voir du tout.

—Cependant, reprit M. Arago, en observant le soleil ce matin, j'ai vu des taches et je puis les montrer à Votre Majesté.

—Eh ! bien, voyons les taches du soleil.

Napoléon les regarda, puis conduisit l'impératrice auprès de la lunette. Comme le chapeau de Marie Louise, fort prolongé, selon la mode du jour, l'empêchait de mettre son œil contre l'oculaire, elle se plaignit de ne rien voir. L'empereur prit alors de ses deux mains le riche chapeau de paille d'Italie, et le baisa en le retournant sur lui-même.

Après des observations deux fois répétées, l'empereur dit au jeune savant :

—Je vous embarrasserais bien, si je soutenais que ces taches sont dans la lunette.

—Vous ne m'embarrasseriez pas du tout, Sire.

—Voyons, répliqua Napoléon.

—Si les taches sont dans la lunette, elles ne changeront pas de place ; si elles appartiennent au soleil, Votre Majesté les verra entrer d'un côté de la lunette, traverser le champ et sortir par l'autre bord. Mais il faut que Votre Majesté ne touche pas à l'instrument.

L'empereur, les mains derrière le dos, remit l'œil à l'oculaire ; il fit l'observation, et se retourna en disant : *Démonstré !*

Leurs Majestés montèrent alors sur la plate-forme : Paris tout entier se développait sous leurs yeux. Devant cet imposant et splendide panorama, la vaste poitrine de Napoléon sembla se soulever ; il resta quelque temps sans parler.

Voilà, dit-il enfin, en désignant la magnifique allée, dégagée de ses vieilles mesures et déjà plantée dans toute sa longueur ; voilà un des plus beaux travaux exécutés depuis Louis XIV. Puis, ramenant la vue sur la cour de l'Observatoire :

—Quel est l'imbécile qui a tracé autour de ce monument, une cour aussi étroite, aussi mesquine ?

—Votre Majesté vient de caractériser notre architecte d'une telle façon que je ne dois pas...

—Fontaine me dira son nom, reprit Napoléon en souriant.

—Au reste, sa justification est facile, ajouta M. Arago. L'architecte n'était pas libre, il ne pouvait empiéter sur le *Château d'eau* qui est là sur notre gauche, appuyé contre la grille et qui contient le bassin pour la distribution des eaux d'Arcueil.

—Ce n'est pas une excuse en fait d'art ; on aurait transporté le Château d'eau plus loin. On n'étouffe pas pour si peu un beau monument.

Puis, jetant un coup d'œil autour de lui, il ajouta :

—Il faut que l'allée de marronniers se prolonge et se dessine autour de l'Observatoire pour rejoindre ensuite le boulevard extérieur. Ce sera une magnifique entrée de Paris du côté du sud.

Ce point convenu, ses yeux se portèrent sur le Val-de-Grâce.

—Ce dôme a-t-il été doré ?

—Je ne crois pas, Sire. J'ai souvent, dans mes observations, dirigé la lunette, sur ce point de mire, et je n'y ai jamais reconnu la moindre trace d'antique dorure.

—C'est une faute : les points élevés doivent être éclatants. Vous ne sauriez vous figurer l'effet produit sur l'armée par les dômes de Moscou ; ils étaient tous dorés.

C'est ainsi que se trahissait à chaque parole la prodigieuse activité d'esprit de Napoléon. Mais elle devait éclater encore avec plus de puissance.

Désigné le lendemain par l'Académie des sciences pour aller aux Tuileries, M. Arago fut reconnu par l'empereur, qui s'approcha vivement de lui.

—Eh ! bien, lui dit-il, travaille-t-on au nouveau boulevard ?

—Mais, Sire, répondit M. Arago absorbé de la question ; je n'ai pas d'ordre à donner pour cela.

—Oh ! je vois que vous ne vous souciez pas de mon projet.

—Pardonnez-moi, Sire ; mais il ne dépend pas de moi de faire commencer les travaux.

—Sans doute, sans doute... Je ferai prévenir M. Vaudoyer.

Le nom de l'architecte de l'Observatoire n'était déjà plus un mystère pour l'empereur.

Quelques jours après, l'empereur fit une nouvelle visite à l'Observatoire. Qu'éût-il dit, hélas ! si, sur la plate-forme, une voix prophétique eût fait retentir ces mots à son oreille :

« Le 7 décembre 1815 n'est pas loin. Or, ce jour-là, quand l'horloge du Luxembourg marquera neuf heures vingt minutes, un soldat de la République paraîtra au fond de cette allée, frappé d'un arrêt infamant, dépouillé du signe de l'honneur qu'il avait teint de son sang dans vingt batailles homériques ; il traversera le Luxembourg. Arrivé à cette grille, qui se développe à tes yeux, le soldat sera dirigé silencieusement vers l'un des côtés de l'esplanade. Là, il mettra un genou en terre, et le plomb des balles françaises abattra, par arrêt de la Chambre des Pairs, le maréchal de France, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, Michel Ney enfin, que tu as surnommé le brave des braves.

ETIENNE ARAGO.

Un cultivateur de Longuenil s'informait dernièrement où il pourrait trouver à acheter de la graine de chanvre.

—Figurez-vous, disait-il, que la semaine dernière, mes deux garçons sont venus se plaindre à leur mère de ce qu'ils n'avaient plus de chemises. C'est bon, qu'elle leur a dit, quand votre père ira en ville, il achètera de la graine de chanvre : vous en sèmerez ; c'est moi qui vous filerez ça ; j'en ferons de la toile dont on vous fera faire des chemises. Si vous aviez vu ces pauvres enfants, comme ils étaient fiers de leurs chemises !



VUES DE QUEBEC



LE MARABOUT SIDI YACOB DANS LA FORÊT SACRÉE DE BLIDAH

# LA MUETTE QUI PARLE

Troisième partie de la Bande Rouge

XXI

Renée avait mis dans ce mot une telle expression de colère, que le docteur se recula tout effrayé.

—Qu'osiez-vous dire ? reprit-elle en le foudroyant du regard.

Molinchard se sentait d'autant plus désarçonné qu'il n'avait aucune habitude des situations de ce genre, et que cette déclaration si mal accueillie était peut-être la première qu'il eût risquée dans toute son existence.

—Mais, mademoiselle, balbutiait-il, je n'ai pas eu l'intention de vous offenser.

—Votre présence ici est à elle seule un outrage, et je vous prie de sortir sur-le-champ.

Ces paroles méprisantes firent rentrer l' amoureux en lui-même, mais elles irritèrent le démocrate.

Le naturel envieux et rancunier reprit le dessus chez ce parvenu de l'art médical, et il oublia la passion que la noble jeune fille lui avait inspirée pour se souvenir qu'elle était à sa discrétion.

—Sortir ! répéta Molinchard avec un mauvais sourire ; je n'en ai pas la moindre envie.

—Je suis ici chez moi et j'y reste.

—Voilà donc le secret de vos perfidies ! s'écria mademoiselle de Saint-Senier exaspérée.

—Je devais m'y attendre et je me reproche amèrement d'avoir consenti à vous répondre.

—Maintenant, vous pouvez me tuer, comme vous avez tué ma tante ; mais, moi vivante, vous ne m'approcherez pas.

Et, avant que le docteur eût le temps de faire un mouvement, elle bondit jusqu'à la porte vitrée, l'ouvrit et se précipita dans le jardin.

Molinchard avait complètement perdu la tête et courut après elle, sans réfléchir qu'en plein air il allait perdre une partie de ses avantages.

—Au secours ! à moi ! cria Renée d'une voix dont la terreur doublait la portée.

—C'est inutile, la belle ! on n'écoute pas les folles, dit le misérable en grinçant des dents.

La jeune fille savait qu'il disait vrai, et se sentait défaillir.

Elle s'était réfugiée dans un angle du préau et s'appuyait pour ne pas tomber au mur qui la séparait de la grande cour où Podensac était resté à fumer sa pipe après le départ de ses visiteurs.

Molinchard s'avançait vers la prisonnière du pas du tigre qui va sauter sur sa proie.

Il avait les yeux hagards et le visage enflammé. Ses mains crochues tremblaient de rage et sa bouche contractée murmurait des blasphèmes. De ridicule il était devenu hideux.

—Voulez-vous rentrer ? dit-il avec un cri rauque et sourd qui ressemblait au grognement d'une bête féroce.

—Au secours ! à l'assassin ! cria encore une fois mademoiselle de Saint-Senier.

—Ah ! je saurai bien te faire taire, hurla Molinchard en se jetant sur elle.

Au moment où il allait la saisir, une voix claire et vibrante s'éleva de l'autre côté de la muraille.

—Résistez ! nous venons à vous ! criaient-ils.

—Brute de commandant, grommela le misérable qui croyait avoir reconnu l'organe de Podensac, je te défie bien d'arriver jusqu'ici, mais tu me le paieras.

Le docteur avait bien des raisons pour se moquer de l'intervention du secourable chef des Enfants-Perdus.

Il comptait sur la mère Ponisse pour l'arrêter en route, et, ceci supposé qu'il trouvât le chemin de ce corps de logis séparé, il comptait sur la bonne porte de chêne qui en défendait l'entrée ; il comptait enfin sur ses mensonges habituels pour expliquer plus tard par la folie de la recluse cette scène de violence.

Renée, elle, avait repris un peu d'espoir.

On l'avait entendue et on lui répondait. C'était de quoi doubler son courage.

Et puis le son de la voix qui venait de vibrer avait éveillé dans son cœur un souvenir.

—A moi ! à moi ! sauvez-moi ! sauvez Renée de Saint-Senier.

Deux cris répondirent à ce cri suprême. Mais la malheureuse jeune fille n'eut pas le temps de les entendre, car les griffes de l'infâme Molinchard s'abattirent sur elle.

Saisie par son bourreau qui, d'une main de fer, contenant ses deux poignets, pendant que de l'autre il cherchait à lui fermer la bouche, la malheureuse Renée n'eut plus d'autre ressource que de se laisser tomber et de se faire traîner sur la terre glacée.

La force d'inertie qu'elle pouvait opposer n'était pas faite pour résister longtemps aux bras robustes qui l'attiraient vers le salon.

L'affreux docteur avait achevé de perdre le peu de sang-froid que lui avait laissé l'aveugle rage qui le transportait.

Ce n'était plus à sa passion qu'il obéissait en violentant ainsi la jeune fille, c'était à une folie furieuse que la peur d'être surpris aiguillonnait encore.

Il écumait, il voyait rouge, et ce fut un miracle qu'il n'étranglât pas sa victime sur place.

Peut-être n'osa-t-il point, peut-être sa nature lymphatique et lâche domina-t-elle les trans-

ports qui le poussaient à commettre un crime.

Sans doute aussi, le grand jour l'effrayait, et, comme les carnassiers nocturnes, il lui fallait d'abord traîner sa victime dans sa caverne.

Il y parvint après dix minutes d'efforts.

La porte du salon était restée ouverte.

Renée tenta vainement de s'y accrocher par un dernier effort.

Les mains crispées de Molinchard lui arrachèrent ce point d'appui et la jetèrent haletante et brisée sur le tapis.

Le monstre poussa un hurlement de joie et se précipita pour fermer à clef la seule issue par laquelle pouvaient s'échapper les cris de la jeune fille.

Il revenait à elle, enhardi par l'impunité, quand un bruit sourd attira son attention et vint troubler la joie de son odieux triomphe.

C'était comme le roulement de pas précipités, mêlé au murmure confus de voix irritées.

Molinchard s'arrêta pour écouter.

Sa victime était étendue à ses pieds et semblait évanouie.

Le bruit s'accrut ; il venait de l'intérieur du bâtiment contigu à la prison de Renée.

Molinchard courut vers la salle à manger.

C'était la pièce qui confinait au corridor de communication.

Là, il entendit très-distinctement parler de l'autre côté de la solide porte de chêne qui défendait l'accès du corps de logis séparé.

—C'est ici ! disait un organe masculin qu'il crut reconnaître pour appartenir à Podensac.

—Je vous dis qu'il n'y a personne, répondit une voix enrouée.

Celle-là, il n'y avait pas à s'y tromper, c'était celle de la mère Ponisse.

La scène qui se passait dans le couloir s'expliquait déjà clairement, et le docteur comprenait très-bien que son cerbère chercherait à modérer le zèle généreux du commandant.

—Bah ! elle trouvera bien moyen de me débarrasser de ce soudard de malheur, dit-il entre ses dents.

Des coups de poing frappés contre le bois coupèrent court à ses réflexions consolantes.

—Ouvrez ! sacrebleu ! ouvrez ! je sais que vous êtes là et je veux entrer, cria la basse profonde du chef des Enfants-Perdus.

—Oui, tâche d'ouvrir ; la serrure est solide, murmura Molinchard, bien décidé à faire le mort.

—Décidément, vous ne voulez pas ? reprit Podensac.

Et, comme personne ne lui répondit, il ajouta en prenant son ton de commandement :

—Allez, mon brave !

—As pas peur ! ça me connaît, riposta une grosse voix que le docteur n'avait jamais entendue.

Pendant qu'il cherchait à deviner quel pouvait être cet auxiliaire imprévu, un craquement violent le fit tressaillir de surprise et de peur.

La vieille porte, ébranlée sur ses gonds, s'était courbée sous un puissant effort extérieur, et la secousse avait soulevé un nuage de poussières.

—Que le tonnerre m'écrase ! ils vont l'enfoncer, murmura le misérable.

Il fit un pas en avant pour voir de plus près l'effet de la tentative, et il fut presque rassuré.

Les ais s'étaient redressés, et le pêne était encore intact dans sa gâche.

—Hardi ! mon brave ! redoublez-moi ça, cria le commandant.

Une nouvelle poussée fit plier l'énorme battant, et Molinchard bondit en arrière comme s'il avait craint de le voir tomber sur lui.

—Ah ! malheur ! ils vont tout démolir ; j'ves chercher le commissaire.

—Bougez pas, la vieille, ou je vous tords le cou.

Ce dialogue dont il ne perdait pas une syllabe mit le comble à la terreur du bourreau de mademoiselle de Saint-Senier.

—Renée ! nous sommes là ! nous venons à votre secours ! dit une voix qui ne s'était pas encore élevée.

—Ils la connaissent ! je suis perdu ! murmura le docteur en se retournant pour fuir.

Sa victime était debout derrière lui, pâle, échevelée, mais droite et les yeux étincelants.

Molinchard recula comme s'il avait vu un spectre ; et puis la lâcheté l'emporta dans cette âme de boue.

—Mademoiselle, balbutia-t-il, je ne sais ce qui se passe... mais je ne suis pas coupable.

—C'était... pour vous sauver... à cause de... de ce crime du chalet.

Le misérable avait complètement perdu la tête.

—Vous me pardonnez, n'est-ce pas ? reprit-il d'une voix lamentable... Vous ne m'accusez pas... vous direz que... je voulais...

—Je dirai que vous vouliez m'assassiner comme vous avez assassiné ma tante, dit la jeune fille en le foudroyant du regard.

Molinchard poussa une exclamation rauque.

La serrure venait de se soulever sous un choc plus violent. Encore un effort et elle allait céder.

—Eh bien ! tu n'auras pas menti, car tu vas mourir, vociféra l'horrible docteur en sautant à la gorge de Renée pour l'étrangler.

—Attention, vous autres ! cria la grosse voix de l'assaillant.

—V'là le coup de la fin ! aux derniers, les bous !

XXII

Un bruit sec suivit cette exclamation de triomphe.

L'énorme gâche dans laquelle s'enfonçait le pêne de la serrure venait de céder à l'effort de

l'assaillant et de sauter en l'air, violemment arrachée du mur.

En même temps la porte s'ouvrit toute grande et alla se coller contre la muraille en livrant passage à ceux qui venaient au secours de la jeune fille.

Cette brusque entrée aurait eu quelque chose de grotesque, si la situation eût été moins grave.

Le vigoureux personnage dont le dernier coup d'épée avait fait merveille se trouva soudainement privé de point d'appui et alla, comme un boulet de canon, rouler sur Molinchard qui, malheureusement pour lui, se trouvait dans l'axe de la porte.

L'affreux docteur, qui venait de se ruer sur Renée pour l'étrangler, eut à peine le temps de lui serrer le cou.

Atteint en plein corps par ce projectile humain, il fut jeté à terre avant d'avoir pu se reconnaître.

En même temps mademoiselle de Saint-Senier tomba dans les bras qui s'ouvraient pour la recevoir en murmurant ce nom :

—Roger !

Le lieutenant s'était précipité dans la salle aussitôt que l'entrée avait été libre, et il arrivait juste à point pour soutenir la jeune fille prête à défaillir.

—Renée ! s'écria-t-il, Renée ! Vous n'êtes pas blessée ?

Mais sa fiancée n'eut pas le temps de répondre.

—Portons-la dans ce salon, dit Podensac qui n'avait pas quitté l'officier d'une semelle dans ce siège improvisé de la Bastille de Molinchard.

Roger pensa comme lui qu'il fallait avant tout laisser à Renée le temps de se remettre de ses terribles émotions, et les deux amis enlevèrent la jeune fille dans leurs bras pour la déposer dans le fauteuil où elle avait subi tout à l'heure l'outrage d'une odieuse déclaration d'amour.

Pendant qu'ils l'emportaient, le docteur se débattait sous la lourde masse de son vainqueur qui était tombé avec lui et sur lui.

Il poussait des gémissements inarticulés et s'agitait faiblement, mais le poids d'un gros corps pesait sur sa poitrine efflanquée et une voix rauque lui criait dans l'oreille ces mots peu rassurants :

—Ah ! gueux ! ah ! brigand ! je te tiens et je vas te faire passer le goût du pain.

—Il ne faut pas le tuer, dit avec empressement le commandant ; diable ! nous avons besoin de lui.

—Antoine ! lâchez cette homme, cria Roger.

Il fallait qu'il exerçât, sur l'enfonçeur de portes une autorité sérieuse, car celui-ci, qui n'était autre que maître Pilevert, obéit sur le champ.

Il se releva assez péniblement, gratifia Molinchard d'un coup de pied dans les os des jambes et lui dit sur le ton qu'on emploie pour parler aux chiens :

—Allons ! houist ! debout !

Mais le docteur ne bougea point.

—Et la vieille ? demanda Podensac.

—Ah ! mille trompettes ! s'écria l'hercule en se retournant vivement, je crois qu'elle a filé.

Il donna un coup d'œil dans le corridor par l'ouverture de la porte restée béante et acquit la certitude que l'esclave dévouée du docteur avait disparu.

—Il n'y a pas à dire, grommela-t-il sprès cette inspection sommaire, la chouette s'est envolée.

—Et je parierais qu'elle est allée chercher le commissaire de police, ajouta le commandant.

—Je vas toujours empêcher celui-ci de faire de même, dit Pilevert en désignant Molinchard et en se plaçant de manière à barrer l'unique issue de la salle.

Roger s'était agenouillé devant la jeune fille et, pour la faire revenir à elle, il lui frappait dans les mains et l'appelait par son nom.

Renée n'avait pas perdu connaissance, mais les commotions qu'elle venait de subir avaient si fort ébranlé ses nerfs qu'elle était plongée dans une sorte d'anéantissement moral et physique.

Ses yeux étaient pleins de larmes, mais ils n'avaient plus ni leur éclat ni leur expression d'autrefois.

On aurait dit que l'intelligence s'était éteinte tout à coup sur ce grand front pâle.

La joie succédait à la terreur et à la douleur aiguë avait assez profondément bouleversé le frère organisme de mademoiselle de Saint-Senier pour que tout fût à craindre.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! que faire ! murmura le lieutenant en se frappant la tête avec désespoir.

—Ma foi ! mon officier, dit Podensac, si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de partir avec cette belle enfant, le plus tôt possible.

—Il y a là-dessous un tas de machinations que je ne comprends pas, mais je crois qu'ici la place est mauvaise pour vous.

—Partir ! répéta Roger, mais comment ? Vous voyez que ma cousine est hors d'état de se soutenir.

—Vous l'emmènerez en voiture, parbleu ! Mais d'abord débarrassons-nous de ce cher docteur. Il n'est pas nécessaire qu'il entende notre conversation, et je réglerai plus tard avec lui mon petit compte personnel.

Molinchard avait peut-être compris qu'il était question de lui, car il était déjà appuyé sur ses coudes et sur ses genoux et cherchait à reprendre une position plus normale.

—Hé ! mon brave, cria le commandant à Pilevert, empoignez-moi cet homme-là, et portez-le dans le jardin là-bas.

—Ça me va, grogna l'hercule.

Et avant que le docteur eût réuni à se re-

mètre sur ses pieds, il l'empoigna par le milieu du corps, et le soulevant comme un sac de farine, il entra dans le salon avec son fardeau.

—C'est un guet-apens ! je proteste contre cette violence ! cria Molinchard en se débattant.

—Oui, oui, chante, mon vieux, ricanaient Pilevert.

—Où faut-il le poser ? demanda-t-il à Podensac.

—Là-dedans, répondit celui-ci en ouvrant la porte de la chambre où madame de Muire avait passé la première nuit de sa captivité.

—Au jardin, il pourrait crier et amener ses pensionnaires, tandis que dans ce coin-là il ne bougera pas.

—Ça y est, cria l'hercule en joignant le docteur sur le lit sans plus de cérémonie qu'un paquet.

Ce fut fait si lestement que la porte se trouva refermée à double tour avant que le docteur eût eu le temps de s'y opposer.

Il était bel et bien emprisonné et sa résistance s'évapora en blasphèmes et en injures.

—Voilà ce que j'appelle travailler proprement, dit le chef des Enfants-Perdus ; et maintenant, mon brave homme, faites-moi le plaisir de garder le corridor, pendant que nous allons organiser le départ.

Maître Antoine, plein de cette satisfaction que donne le devoir accompli, alla reprendre imperturbablement sa faction.

—Croyez-moi, mon officier, reprit Podensac, ne perdez pas de temps pour déguerpir.

—C'est votre bonne étoile qui vous a conduit ici pour voir un camarade blessé ; une demi-heure plus tôt vous y auriez rencontré Valnoir et sa princesse, sans compter le bossu Taupier, et tous ces gens-là m'ont l'air d'être venus rôder autour de la pauvre demoiselle que Molinchard séquestrait.

—Je ne crois pas qu'ils vous veuillent beaucoup de bien, dit elle non plus, et, par le temps qui court, les journalistes de cette couleur-là ont le bras long.

—N'attendez pas qu'ils reviennent.

—Vous avez raison, commandant, et je crains même que, hors d'ici, leur haine ne nous poursuive encore.

—Bah ! vous avez barre sur eux maintenant, et le plus pressé, c'est de partir. D'ailleurs, s'il vous faut plus tard un témoin pour déposer des coquinerias de Molinchard, je n'ai pas besoin de vous dire que vous pouvez compter sur moi.

—Merci, dit Roger en serrant cordialement la main de son nouvel ami.

—Vous m'aidez, n'est-ce pas ? à porter mademoiselle de Saint-Senier jusqu'au fiacre que Pilevert va aller chercher ?

—Bien entendu ! dit Podensac.

—Allons, mon brave, ajouta-t-il en s'adressant à l'hercule, prenez vos jambes à votre cou, descendez jusqu'à la mairie et ramenez-nous une voiture au galop.

—On y va, dit Antoine en faisant demi-tour.

Mais il n'avait pas fait trois pas dans le corridor qu'il s'arrêta.

—Je crois que ce n'est pas la peine que j'aie à une place de fiacre, murmura-t-il ? en v'là un qui nous arrive.

—Bon ! il ne manquait plus que ça ! s'écria Podensac en prêtant l'oreille.

Pilevert ne s'était pas trompé.

C'était bien le roulement d'une voiture qu'on entendait.

Le véhicule qui avait grimpé jusqu'aux sommets escarpés de Montmartre tournait en ce moment l'angle de la villa et les roues grinçaient bruyamment sur la terre durcie.

—Mais il me semble que c'est un heureux hasard, dit Roger, et, en prenant ce fiacre qui arrive si bien à point, nous gagnerons du temps.

—J'ai peur que nous n'en perdions, au contraire, murmura le commandant en secouant la tête.

—Une voiture sur le haut des buttes, voyez-vous, c'est un événement, et je ne serais pas surpris que celle-là ne nous amenât la police que cette vieille taupe de Ponisse aura été chercher.

—Après tout, je ne la crains pas ! s'écria Roger.

—Il faut toujours la craindre quand il y a du Taupier sous jeu.

—An reste, nous allons savoir à quoi nous en tenir, car le fiacre s'arrête.

Il y eut un moment de silence et d'anxiété.

Pilevert s'était replié sur le groupe formé par les deux hommes debout auprès de Renée toujours immobile.

Des pas précipités résonnèrent dans le corridor.

F. DU BOISBOEY.

(La suite au prochain numéro.)

ARRIVAGE.—M. Elz. Derome, le manchonnier bien connu, vient de recevoir directement d'Europe par le steamer *Circassian*, et de ses correspondants du Nord-Ouest, au-delà de 9,000 peaux de Seal Shetland et des mers du Sud : Mouton de P rse, Mouton de Russie, Loure de Mer, Chat Sauvage, peaux d'Ours et de Buffe, etc, qu'il fait confectionner en casques, manchons, manteaux, paletots, etc., par des ouvriers expérimentés, ce qui lui permet de vendre à très-bas prix. M. Derome a aussi reçu de la Nouvelle-Zélande une consignment de peaux de Renard argenté. Les fourrures y sont réparées, nettoyées, etc., à bas prix. L'adresse est toujours la même : 621, rue Ste-Catherine, Montréal.

## CHOSSES ET AUTRES

Toute la différence qu'il y a entre un chantre et un jardin, c'est que, pour arroser un jardin, il faut de l'eau, mais pour un chantre, il est requis d'avoir du vin. Car, comme le vin ferait mourir les plantes d'un jardin, de même l'eau ferait languir un musicien, le nez duquel ne pourrait plus si bien boutonner.

M. le major Doherty a reçu, mercredi, de Sa Majesté l'impératrice Eugénie, une lettre dans laquelle elle offre ses plus vifs remerciements aux volontaires de Saint-Hyacinthe, pour le service funèbre qu'ils ont fait chanter à la mémoire de son fils bien-aimé. Elle remercie particulièrement les dames qui ont tressé les couronnes de violettes et d'immortelles qui ornaient le catafalque.

La statistique démontre clair comme le jour que les femmes vivent incontestablement plus longtemps que les hommes. Le directeur de la statistique administrative de Vienne a publié à cet égard une étude instructive. Il résulte de ses recherches sur la population des principaux Etats européens que sur les 102,831 individus ayant dépassé l'âge de quatre-vingt-dix ans, on compte 60,303 femmes et 42,528 hommes.

Et la proportion monte encore de quatre-vingt-dix à cent ans ! En Italie, par exemple, on a trouvé 241 femmes centenaires pour 141 hommes ; en Autriche, 129 femmes pour 183 hommes ; en Hongrie, 526 femmes pour 524 hommes. Pour la France, nous n'osons avancer aucun chiffre... la statistique pourrait s'égarer. On sait bien qu'à partir de vingt-cinq ans une Française n'a plus d'âge !

Un Américain, en quittant la ville avec sa famille pour se rendre aux eaux, afficha dans les vestibule de sa maison un grand écriteau ainsi conçu :

## AUX VOLEURS ET AUX FILOUS.

Touté mon argenterie et autres objets de valeur sont déposés à la Société des dépôts en coffres-forts. Les malles, armoires, etc., ne contiennent que des effets usés et qui ne vous serviraient pas à grand'chose. Les clefs se trouvent à gauche sur la console du salon, pour le cas où vous douteriez de ma parole. Vous y trouverez également un chèque au porteur de cinquante dollars pour vous indemniser de votre perte de temps et de votre déception. Veuillez essuyer vos pieds sur le paillasson et éviter de faire des taches de bougie sur le tapis.

A propos du suffrage universel et de ses suites, nous lisons dans une lettre de Clément Laurier, à la date du mois de juin 1875 :

... En résumé, le suffrage universel est le mal dont va mourir la France, si on n'y met ordre ; Clairville dirait :

C'est le trait du Parthe  
De ce Bonaparte !

Mauvais vers, mais juste pensée ! que veux-tu qu'on puisse faire avec une institution qui permet à chaque électeur de voter contre le gouvernement, quitte à le renverser, tant qu'il n'a obtenu ni la fortune ni les dignités qu'il croit dues à son intelligence. Or, comme jamais personne n'est content de son sort ici bas, tu vois d'ici l'avenir.

Dans le Calvados, une mère a étranglé son enfant par esprit de vengeance. Elle voulait se "venger" de son mari. N'allez pas croire que son intention ait été de faire de la peine à ce dernier, en le frappant dans son amour paternel ; qu'elle ait rêvée cette atroce action pour torturer le cœur du père. Non, la femme Duloit est plus coupable encore. Son mari l'avait abandonnée ; il avait bien ses raisons. Mais le dessein, la combinaison imaginée par cette Ariane ne laissait pas d'être affreusement machiavélique. Elle a tué un de ses enfants en s'arrangeant pour faire soupçonner son mari de ce crime ; et pour que les soupçons ne l'atteignent pas, elle, la femme Duloit, a eu l'infamie idée de choisir pour victime, sur trois filles qu'elle avait, celle à laquelle elle avait témoigné jusqu'à ce jour le plus d'affection. Cette petite fille était âgée de vingt mois.

Que les savants, les géographes veuillent bien s'occuper du fait que les journaux américains signalent. La hauteur des pics célèbres diminue ; les montagnes font mine de s'abaisser. Un de ces jours, nous ne verrons plus que des plaines, ou nous serons nous-mêmes descendus bien bas :

La ville de Quito, d'après La Condamine, était, en 1745, à 9,596 pieds au-dessus du niveau de la mer. En 1803, d'après Humboldt, à 9,570 ; d'après Boussingault, en 1821, à 9,567 ; d'après Ortil, en 1867, à 9,520. Par suite, le Chimborazo s'est affaissé de 76 pieds en 122 ans, et le Pichincha de 218 pieds dans la même période. Depuis 26, le cratère s'est affaissé de 420 pieds.

Voilà où nous en sommes !

Le Gaulois annonce que l'impératrice Eugénie vient de prendre une grande résolution. Elle a annoncé à son entourage qu'elle quitterait l'Ecosse au mois de février prochain, pour faire un voyage à Zulluland, et qu'elle irait s'agenouiller et prier sur le coin de terre lointain qui a été arrosé du sang de son fils.

La détermination de l'impératrice, dit le Gaulois, est irrévocable ; les objections respectueuses qu'elle avait rencontrées dans son entourage ont dû céder devant la volonté formelle de l'auguste exilée.

Un colon a été s'établir avec sa femme, sur une terre en bois debout dans un township de l'Est, il y a cinq ans. Il n'avait que \$4,50 dans sa poche pour se bâtir, et fut plusieurs semaines sans pouvoir se procurer des vitres pour sa cahute. Aujourd'hui il possède une belle ferme de 200 acres dont 35 sont défrichés, et qu'il ne voudrait pas donner pour moins de \$3,000, une bonne paire de bœufs, 2 vaches et du jeune bétail, 150 boisseaux de patates, 100 boisseaux d'avoine, 110 boisseaux de blé, 80 boisseaux de pois, 100 boisseaux de navets, 2,000 livres de farine de maïs, avec une grange de 28 pieds sur 48, contenant cinq tonnes de foin, un grenier de 12 pieds sur 20, et un jardin rempli de toute espèce de beaux légumes.

Depuis de longues années, les époux Barnes, d'Angleterre, consentaient à adopter de petits enfants qu'ils laissaient mourir de faim et faisaient ensuite disparaître.

On ne connaît pas encore le nombre exact de leurs victimes, mais, à en juger par une volumineuse correspondance qu'on a trouvée chez eux, une quarantaine d'enfants doivent avoir disparu, et, ce qu'il y a de plus triste, c'est que jamais peut-être on ne saura ce qu'ils sont devenus. Dans dix cas sur douze, les petits êtres qu'on envoi ainsi chez les "babys farmers," sont des enfants dont les parents ont trop d'intérêt à cacher la naissance pour faire du bruit autour de leur mort, même dans la supposition d'un crime.

Quand on est venu arrêter les époux Barnes, on a trouvé dans une petite couchette, sans draps ni couvertures, trois petits enfants tellement émaciés, que deux sont morts depuis au Work-house où on les avait transportés, et qu'on doute de pouvoir sauver le troisième. Une jeune fille de quatorze ans, qu'ils faisaient passer pour leur enfant, a été reconnue depuis pour être la fille d'un gentleman qui avait placé sur sa tête une somme de 30,000 francs, et ils n'attendaient probablement que sa majorité pour s'emparer de cet argent.

Détail affreux et qui prouve la perversité de ces êtres dénaturés : la femme Barnes avait remis son propre enfant à une femme habitant une commune voisine, en lui disant qu'elle espérait bien ne jamais le revoir. Qu'attendre de pareils êtres ? A la cour de police, leur conduite cynique n'inspire que le dégoût. Plus de cent témoins ont été cités à comparaître, et il est probable que les débats de cette triste affaire révéleront des faits qui, pour l'honneur de l'humanité, sont si rares, heureusement, qu'on ne peut les attribuer qu'à une aberration des sens.

## LE ROI DE PRUSSE ET LE Dr GALL

Il y avait fête à Potsdam ; toute la Prusse s'était réunie et paraissait devant le roi Frédéric. Parmi tous ces collets brodés, un homme seul attira les regards du roi et captiva son attention : c'était un grand vieillard à la figure osseuse, à la tête originale. Frédéric ne le connaissait pas. Il fit appeler le maréchal du palais.

— Monsieur le duc, lui dit-il, quel est cet homme en habit noir qui s'entretient dans l'embrasure de cette fenêtre avec notre docte chancelier ?

— Sire, c'est un médecin célèbre, le Dr Gall.

— Gall ! Ah ! je veux éprouver par moi-même si ce que j'ai entendu dire de lui est exagéré. Allez de notre part l'inviter à venir demain s'asseoir à notre table.

Le lendemain, sur les six heures, un banquet splendide rassemblait le roi, le docteur et une douzaine de personnes chamarrées de croix et de cordons, mais à l'air singulier et aux gestes ignobles.

— Docteur ! dit Frédéric à la fin du repas, veuillez, je vous prie, faire connaître à tous ces messieurs les penchants qu'indique leur système osseux.

Gall se leva, car la prière d'un roi est un ordre, et il se mit à palper la tête de son voisin, grand brun, que l'on traitait de général. Le docteur paraissait embarrassé.

— Parlez franchement ajouta le roi.

— Son Excellence doit aimer la chasse et les plaisirs bruyants, il... doit chérir surtout un champ de bataille ; ses penchants s'annoncent comme fort belliqueux ; le tempérament est très-sanguin.

Le roi sourit. Le docteur passa à un autre ; celui-là était un jeune homme à l'œil vif, à l'air audacieux.

— Monsieur, continua Gall, un peu déconcerté, doit exceller dans les exercices gymnastiques : il doit être grand coureur et on ne peut plus adroit à tous les exercices du corps.

— C'est assez, mon cher docteur, interrompit le roi : je vois que l'on ne m'a point trompé sur votre compte, et je vais moi, mettre au grand jour ce que, par convenances, vous n'avez laissé qu'entrevoir. Monsieur le général, votre voisin est un assassin condamné aux fers, et votre homme adroit est le premier escroc de toute la Prusse.

Ce disant, Frédéric frappa trois coups sur la table, et à ce signal, des gardes entrèrent de tous côtés dans la salle.

— Reconnaissez ces messieurs à leurs cachots. Puis se retournant vers le docteur stupéfait :

— C'était une épreuve : vous avez diné côte à côte avec les premiers bandits de mon royaume... Tenez, fouillez-vous bien.

Gall obéit. On lui avait enlevé son mouchoir, sa bourse et sa tabatière.

Le lendemain, ces objets lui furent remis, et le roi voulut y joindre une tabatière ornée de diamants et d'une valeur considérable.

A la cour de police :

LE JUGE :— Prisonnier, vous êtes prévenu...

LE PRISONNIER :— Pardon on ne m'a pas prévenu du tout.

LE JUGE :— Vous êtes accusé d'avoir frappé la police.

LE PRISONNIER :— Vous appelez ça la peau lisse, ce maudit moule à plomb-là !

Entre avocats.

— Moi, je n'aurais jamais pris cette cause-là.

— Pourquoi donc ?

— Parce qu'elle est trop mauvaise, tu le sais bien.

— Ah bah ! j'en ai tant per-lu de bonnes que je ne sais plus quelles prendre. Il m'en faut pourtant, car on n'a pas d'effets sans causes !

Le comble de l'avarice :

Un cocher de la rue Lagauchetière a fait faire des lunettes vertes pour son cheval, afin que celui-ci puisse manger de la paille en s'imaginant que c'est du foin.

## UN ANNIVERSAIRE

M. de Grandlieu, un écrivain catholique, écrit :

Il y a juste un an que tombait en pleine bataille, et les armes à la main, l'évêque illustre qu'une feuille américaine appelait, il y a peu de jours, le "Bayard de l'Eglise catholique," et l'antique cité dont il portera si glorieusement le nom dans l'histoire, n'a pas voulu laisser passer ce douloureux souvenir sans donner au pasteur et au patriote dont elle admira pendant trente ans l'infatigable courage, l'éloquence et la vertu, un nouveau témoignage du culte profond qu'elle a voué à sa mémoire.

Un des traits les plus touchants de cette fidélité pieuse de toute une population pour le prélat qu'elle vénère comme un saint, c'est le concours filial et persévérant qui ne cesse d'entourer sa tombe ; c'est le soin délicat qu'apportent des mains discrètes à couvrir constamment de fleurs et de couronnes la pierre sous laquelle dort "le grand Evêque et le grand Français."

A quelque heure du jour qu'on aille visiter, dans la vieille cathédrale, la petite chapelle où se cache dans le pénombre ce tombeau, on y trouve toujours, agenouillés et en prière, des hommes, des femmes qui semblent, pour ainsi dire, se relayer pour ne jamais le laisser un instant dans la solitude.—Et, quant aux fleurs, chaque matin renouvelées et toujours choisies parmi les plus belles et les plus rares, les dalles en sont couvertes, à ce point que la pierre sépulcrale disparaît entièrement sous leur avalanche.

Aujourd'hui, c'est une inondation de roses blanches, et une immense croix toute en roses indique seule, dans cette océan de fleurs, l'endroit où repose le cher évêque.

Je le répète, n'est-ce pas touchant, et n'y a-t-il pas, dans ce culte simple et pieux d'un tombeau, le plus expressif des témoignages pour le cœur de celui qui a su inspirer tant d'impérissables et d'ineffaçables regrets ?

Mais ce ne sont pas les Orléanais seuls qui gardent la mémoire de leur illustre pontife : il semble que désormais aucun étranger ne puisse plus traverser Orléans sans visiter son glorieux tombeau ; on y voit des catholiques d'Angleterre, de Belgique, de Suisse, de Pologne, du Nouveau-Monde ; et tout dernièrement, du fond de la Transylvanie, venait s'y agenouiller un prélat éminent, Mgr Haynald, qui avait voulu, au lendemain même de sa promotion au cardinalat, venir prier et pleurer sur la tombe de son ami !

Quel revirement des choses, ou plutôt quelle noble et intelligente application de la politique chrétienne par Léon XIII ! Cet archevêque de Colocza, ce primat de Hongrie qui soutenait, au dernier Concile du Vatican, les mêmes idées que Mgr Dupanloup, et que, dans une séance orageuse, la majorité avait forcé de quitter la tribune en criant avec insistance : *Descendat ! Descendat !* cet Haynald éloquent et courageux, le pape actuel en a fait un cardinal, dans la promotion même où il donnait le chapeau au libéral Newman, l'honneur de l'Université d'Oxford, offrant ainsi l'exemple le plus haut de la réconciliation, et affirmant, par l'éclat d'un tel acte, la politique de modération et d'apaisement qu'il cherche à faire triompher partout dans l'Eglise.

## IMPORTANT

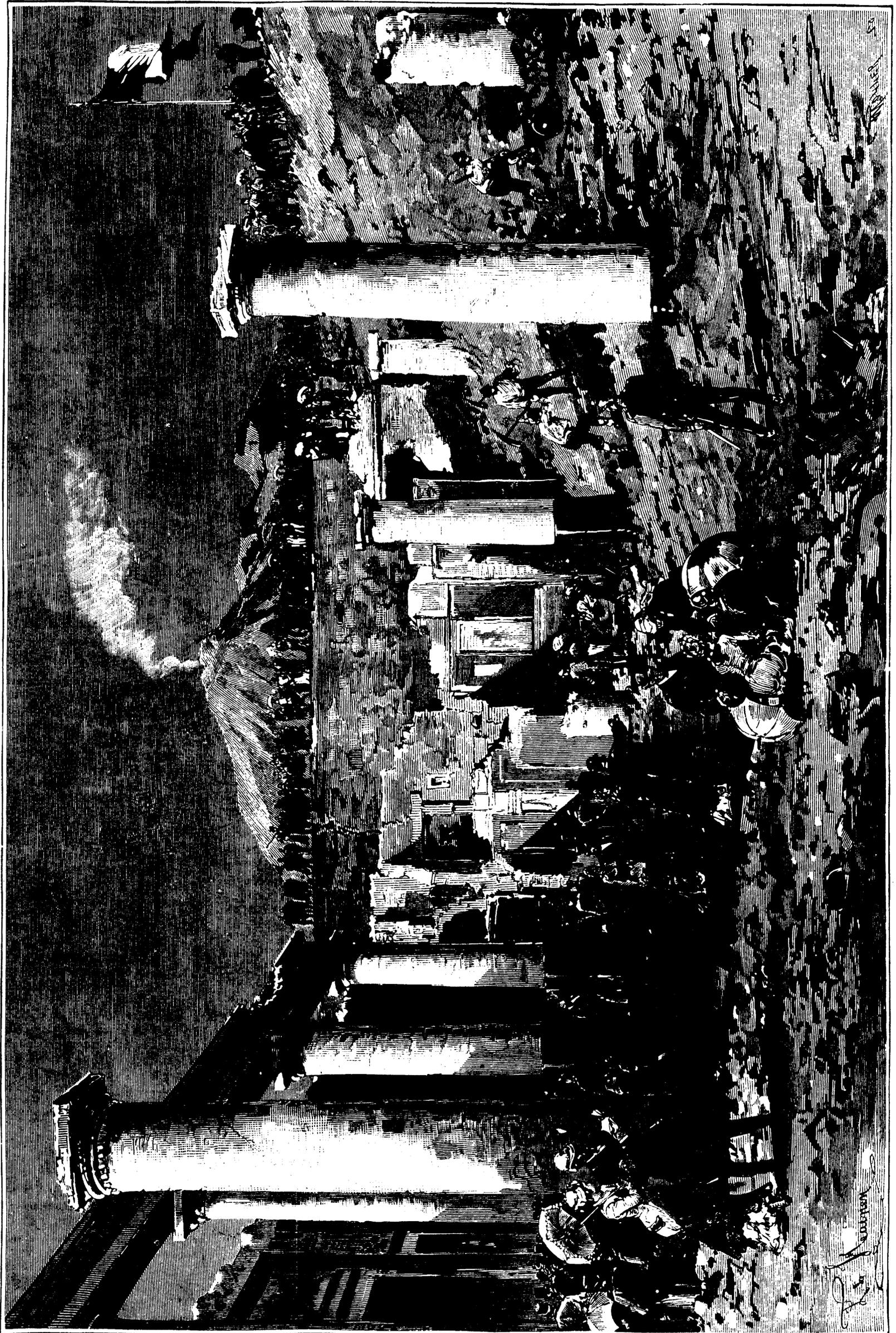
DÉMÉNAGEMENT de tout le STOCK DE BANQUEROUTE du MAGASIN ROUGE chez DUPUIS FRERES, No. 605, rue Sainte-Catherine, coin de la rue Amherst, à l'enseigne des deux BOULES NOIRES.

Toutes les MARCHANDISES ont été REMARQUÉES à une RÉDUCTION de 40 PAR CENT, ce qui les met à des prix extraordinairement bas.

C'est le temps de faire des ÉPARGNES SUR VOS ACHATS.

DUPUIS FRERES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Amherst, aux deux boules noires, Montreal.



LE DIX-HUITIÈME CENTENAIRE DE LA DESTRUCTION DE POMPEII

LES JUIFS EN ALLEMAGNE

Dans les centres d'affaires, les juifs prennent de plus en plus une influence prépondérante sur le trafic en général.

En Prusse, il y avait en 1855 en tout 513 banquiers, dont 385 juifs; en 1861, le nombre en était de 642, dont 550 juifs.

On voit que les juifs monopolisent en Allemagne une partie considérable du commerce qui donne le plus de bénéfices.

VARIÉTÉS

Un proverbe oriental: "Si les hommes ne parlaient que pour dire la vérité, on entendrait trotter les fourmis."

Singulière pitié que la leur!... Elles aiment les hommes pour l'amour de Dieu, et, sur le tard, elles aiment Dieu par haine des hommes.

Un niais disait un jour à une femme d'esprit: "On vous donnerait bien cinquante ans. — Monsieur, je suis trop fière pour les accepter, lui fut-il répondu."

Une femme du peuple, s'épanchant dans le sein de sa voisine, qui s'efforce de la calmer un peu: "Oui, je sais bien qu'une femme doit être battue... mais pas tous les jours!"

A souper. Un gommeux est en train de se griser. Un de ses amis, avec sollicitude: "Tu vas te foire mal, mon ami... et je te croyais de la Société protectrice des animaux!"

"Ne jamais en vouloir à une femme qui ne se conduit pas bien avec vous." "Si l'on pouvait rencontrer une bonne fois une femme qui vous jouât un assez mauvais tour pour qu'on ne s'occupât plus jamais d'aucune autre!"

Madame P... voyageait avec son fils. Ils étaient dans les chars de troisième classe. L'enfant jouait avec les deux billets. —Gustave, dit la mère, mets donc les billets dans ta poche; les personnes qui sont avec nous n'ont pas besoin de savoir que nous voyageons en troisième classe.

L'abbé Voisenon se présente un jour devant le prince de Conti, qui, mal disposé, lui tourne le dos. —Ah! monseigneur, murmura l'abbé, que de bonté! On disait que Votre Altesse m'en voulait, mais je vois bien le contraire. —Comment cela? —On sait que Votre Altesse ne tourne jamais le dos à l'ennemi.

Les Abyssins sont loin de manquer d'originalité. Plus d'un poète de profession envierait les images suivantes: On montrait à un chef du pays une épreuve photographique sur verre, lui disant que le soleil l'avait ainsi faite. —Je comprends, répondit-il, le soleil ne peut regarder la terre sans colère, c'est pourquoi il est devenu tout noir.

UN PÈRE.—Nous avons encore dépensé deux mille francs cette année pour n'arriver à aucun résultat. —UNE MÈRE.—Hélas! pas un jeune homme ne nous a demandé la permission de faire la cour à notre fille! —Et cependant, nous avons conduit Hélène tous les soirs au Casino. —Et même dans des concerts de bienfaisance où je m'ennuyais à mourir. La dernière semaine, je croyais cependant que tu en tenais un. —Un quoi! —Un genre, parbleu!... Je n'ai pas besoin

de mieux spécifier, puisqu'il n'y a que cela qui nous occupe. Ce grand jeune homme brun était très-aimable avec nous; il faisait souvent ta partie de piquet, et il regardait notre fille avec des yeux très-tendres. Je crois qu'il ne déplaissait pas à Hélène... Puis, un beau matin, on ne l'a plus revu.

—Parbleu!... —Tu connais le motif de sa disparition? —Je suis payé pour le connaître, ou plutôt j'ai payé. —Explique toi. —Il m'a emprunté dix louis. —Et tu les lui a donnés? —Certainement; parce que je croyais tenir celui qui me débarrasserait de ma fille. —Mais c'est un filou! —A l'heure qu'il est, il n'y a pas à en douter. —Ne pas caser sa fille, dépenser deux mille francs en voyage, et être volé de dix louis, quel guignon!

Un des familiers de la maison de Cham, étant un jour à dîner chez lui, cassa la chaise sur laquelle il était assis. Pour se faire pardonner, il avait envoyé un fauteuil Pompadour des plus coquets. Le lendemain, il recevait de Cham la lettre suivante:

"Merci, cher ami, de ton charmant envoi. Sois sûr, désormais, que lorsque tu viendra nous voir, s'il y a dans la maison un siège d'une solidité un peu douteuse, il sera pour toi. —Merci et cordialement. —CHAM."

"P. S. —L'autre jour, en te serrant la main, j'ai fait craquer un de mes gants: je pense que tu pourrais bien m'en envoyer une nouvelle paire?"

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

NAISSANCES

En cette ville, le 7 courant, la Dame de M. O. Trempe, de L'Opinion Publique, une fille. En cette ville, le 8 du courant, madame Damasse Jobin a donné le jour à une fille.

Magnifiques Robes en Ours. On porte une attention extraordinaire aux réparages des pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manchons et les Boas sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Manteaux sont en plus grand choix et à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine.

Les Casques sont à meilleur marché que partout ailleurs. On porte une attention extraordinaire aux réparages de pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Sainte-Catherine.

Toutes les Pelletteries sont à grand marché chez Chs Desjardins, 637, 639, rue Ste-Catherine. On porte une attention extraordinaire aux pelletteries chez Chs Desjardins et Cie, 637, 639, rue Ste-Catherine, Montréal.

AUX DAMES qui veulent une robe ou un manteau très-élégant et dans les derniers goûts, nous leur dirons: Allez voir madame P. BENOIT, 824, rue Ste-Catherine, près de la rue St-Denis. Elle trouveront, de plus, à son magasin, un bon choix d'articles de modes, tels que fleurs, chapeaux, ruban et un bon assortiment de laine et d'articles de fantaisie, le tout à bon marché, au No. 824, rue Ste-Catherine, entre les rues St-Denis et Sanguinet.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury

Décisions judiciaires concernant les journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 13 novembre 1879.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à M. le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour parties, problèmes, énigmes, etc., à M. O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 184: MM. Toupin, S. Lafrenais, Montréal; L. O. P., Sherbrooke; Un amateur, Trois-Rivières; N. P. Sorel; V. Gagnon, Z. Delaunais, Québec; M. Lalandy, New-York.

Le "Montreal Chess Club" enverra des représentants au prochain Congrès de New-York.

On estime que le tournoi que les Américains organisent en ce moment, coûtera la jolie somme de \$2,500.

Un traité d'Échecs, le premier livre imprimé dans la langue anglaise, et publié par Caxton, a été vendu pour la somme assez ronde de \$650.

Le concours international de problèmes d'échecs du Detroit Free Press est terminé. 1er prix: R. Braune, Autriche; 2e prix: F. W. Martindale, New-York; 3e prix: ex-æquo, Samuel Loyd, New-Jersey, et Dr Gold, Autriche.

Dame rumeur annonce que MM. Zukertort, Potter, Bird, Blackburne, visiteront les Etats-Unis dans l'intention de prendre part au grand tournoi, si le comité de régie consent à l'admission des amateurs de pays étrangers.

Le 5 et 7 septembre dernier, M. Steinitz a donné au "Norwich Chess Club," deux séances dans lesquelles il jouait simultanément contre plusieurs amateurs. Dans la première, le célèbre maître avait 9 adversaires, il les a gagnés tous en 1 h. 45 m., et, dans la seconde, il a également battu ses 13 adversaires en 2 h. 15 minutes.

A Huntington (Angleterre), le 17 septembre dernier, M. Blackburne a gagné 17 parties, jouées simultanément contre autant d'adversaires. Deux jours après, toujours extraordinaire avec cette faculté merveilleuse de jouer à l'aveugle qu'il possède à un si haut degré, il a joué dans la même ville 10 parties sans voir; il en a gagné 7 et 3 ont été nulles.

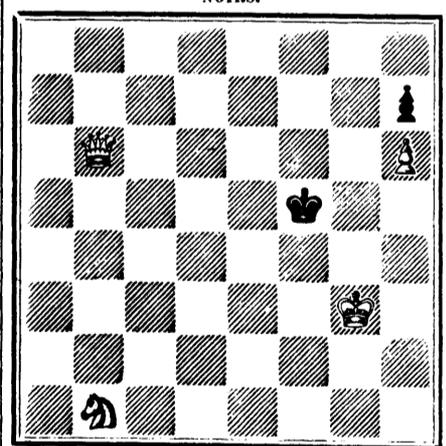
Le jeu d'Échecs s'est conquis en tout temps des partisans dans toutes les classes de la société; la liste suivante d'auteurs qui ont écrit touchant le noble jeu, en est une preuve. Damiano, du Portugal, était pharmacien; Ruy Lopez, d'Espagne, Carrera, de Sicile, Vida, de Lombardie, et Koch, d'Allemagne, appartenaient au clergé; Salvio, de Naples, Del Rio, de Modène, Piacenza, de Turin, et Azzio, de Fossombrone, exerçaient la profession d'avocat; Allgaier, d'Autriche, Bliquier, de Prusse, et Bertin, d'Angleterre, étaient soldats.

LE GÉN. GRANT COMME JOUEUR D'ÉCHECS.

Le général Grant, dit-on, serait très-fort aux échecs, son jeu favori; toujours prêt à rencontrer un lutteur sérieux, il aurait compté autant de victoires que de parties. Dès le début, il paraissait prévoir le sort de la partie, et, au moment convenable, il pouvait toujours balayer la surface de l'échiquier. Quand il rencontrait son adversaire pour la première fois, il se contentait d'être sur le qui-vive, jusqu'à un certain moment, allait même jusqu'à laisser diminuer le nombre de ses soldats, et tout-à-coup, ralliant ses forces, il prenait l'attaque et arrachait la victoire à l'ennemi. Après la première rencontre, il connaissait parfaitement son adversaire, et s'en rendait maître.—Chicago Tribune.

PROBLEME No. 186.

Composé pour L'Opinion Publique par M. FAYSSÉ, père, Beauvoisin (Gard), France.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 4 coups.

Solution du problème No. 184.

Blancs. 1 P 7e F D. 2 Mat selon le coup des Noirs. Noirs. 1 Ad libitum.

102e PARTIE.

Nous empruntons au Chess Record la partie suivante jouée entre M. Paul Morphy et un amateur. (Otez la T D et le C D pour les Blancs.)

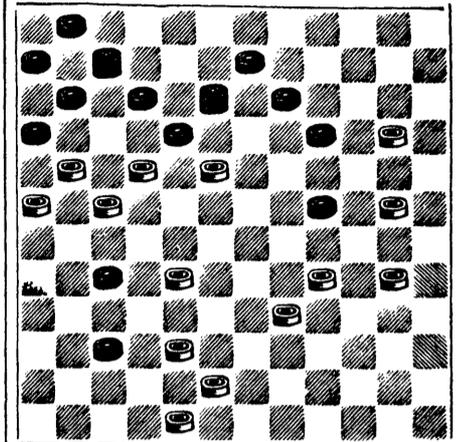
Table of chess moves between Blancs and Noirs, listing pieces like P, R, F, D, T, C, Q, and their positions on the board.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLEME No. 189

Composé par M. ELIE JACQUES, Montréal. NOIRE.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 187

Table showing the number of pieces remaining for Blancs and Noirs after a game, including counts for various pieces like 35, 13, 30, 7, 1, 26, 17, 1, 32, 24, 67, 25, 21.

Solutions justes du Problème No. 187

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Piment, R. Denis, H. Larose, N. Saucier et Elie Jacques. Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot, E. Laplante, R. Vézina. Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux, J.-B. Trudeau, Sorel:—M. C. Blais. Batiscan:—Un Amateur. North Brookfield:—P. D. Létourneau.

Autre solution du problème No. 186

Sorel:—M. C. Blais. Dans le problème 188 il faut des Dames noirs sur les cases 8 et 10.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 7 Novembre 1879.

Table of flour prices: Farine de blé de campagne, Farine d'avoine, Farine de blé d'Inde, Sarrasin.

GRAINS

Table of grain prices: Blé par minot, Pois, Orge, Avoine par 40 lbs, Sarrasin par minot, Mil, Lin, Blé d'Inde.

LAITERIE

Table of dairy prices: Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre.

VOLAILES

Table of poultry prices: Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, Canards au couple, Poules, Poulets.

GIBIERS

Table of game prices: Canards (sauvages) par couple, do noirs par couple, Pleviers par douzaine, Bécasses au couple, Pigeons domestiques au couple, Perdrix au couple, Tourtes à la douzaine.

VIANDES

Table of meat prices: Bœuf à la livre, Lard, Mouton, Agneau, Lard frais par 100 livres, Bœuf par 100 livres, Lièvres.

DIVERS

Table of various goods prices: Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, Œufs frais à la douzaine, Haddock à la livre, Saindoux par livre, Peaux à la livre.

LÉGUMES

Table of vegetable prices: Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, Oignons par tresse.

Marché aux Bestiaux

Table of livestock prices: Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs, Bœuf, 2me qualité, Vaches à lait, Vaches extra, Veaux, 1re qualité, Veaux, 2me qualité, Veaux, 3me qualité, Montons, 1re qualité, Montons, 2me qualité, Agneaux, 1re qualité, Agneaux, 2me qualité, Cochons, 1re qualité, Cochons, 2me qualité.



SOUSSIONS CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE PONT EMPAN DE 60 PIEDS

Des soumissions adressées au soussigné seront reçues le ou avant LUNDI, le 17 courant, pour fournir et ériger un Pont simple empan, de soixante (60) pieds, en fer sur la rivière aux Rats, sur la branche Pembina.



Elargissement du Canal Welland AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné, et endossées: "Soumissions pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 14ème JOUR de NOVEMBRE prochain, pour le creusage et l'achèvement de cette partie du canal Welland, entre Ramey's Bend et Port Colborne, connues comme les sections Nos. 33 et 34, et comprenant la plus grande partie de ce qui est appelé la "Coupe de Roc" (Rock Cut).

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que l'on ne prendra les soumissions en considération que dans le cas où elles seront absolument conformes aux formules imprimées, et dans le cas de scellé, que si les soumissions portent les signatures actuelles, la nature de l'occupation et la résidence de chaque membre de la société; et de plus, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de trois mille dollars pour la section No. 33, et un autre chèque de quatre mille dollars pour la section No. 34.

Le chèque ou l'argent ainsi envoyé sera remis aux différents entrepreneurs dont les soumissions ne seront pas acceptées. Pour la due exécution du contrat, l'on exigera une garantie satisfaisante au moyen d'un dépôt en argent jusqu'à concurrence de cinq pour cent, sur le prix total du contrat; dont la somme envoyée avec la soumission sera considérée faire partie.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement de la valeur des travaux seront payés jusqu'à l'achèvement des dits travaux. A chaque soumission devront être attachées les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables, demeurant en Canada, et consentant à devenir caution de l'exécution de ces conditions, aussi bien que de la due exécution des travaux compris dans le contrat.



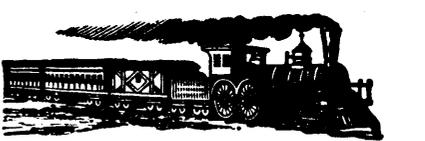
CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE Soumissions pour travaux dans la Colombie Anglaise

DES SOUSSIONS cachetées adressées au soussigné et endossées: "Soumissions chemin de fer du Pacifique," seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, LUNDI le 17e jour de NOVEMBRE prochain, pour certains travaux de construction à être exécutés sur la ligne à partir de près de Yale, au Lac Kamloops, sur les sections suivantes:

Emory's Bar à Boston Bar..... 29 milles Boston Bar à Lytton..... 29 milles Lytton à Junction Flat..... 28 1/2 milles Junction Flat à Savona's Ferry..... 4 1/2 milles

On pourra obtenir les spécifications, états des quantités, conditions du contrat, formules de soumissions et toutes autres informations imprimées du bureau du chemin de fer du Pacifique à New Westminster, Colombie Anglaise et au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa. Les plans pourront être vus à ce dernier bureau. Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur une des formules du département, et que toutes les conditions aient été exécutées.

AGENTS, LISEZ CECI Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Echantillons gratuits. Adressez-vous à SHERMAN & Co., Marshall, Mich



Chemin de Fer Intercolonial ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.

Table with 2 columns: Station, Time. Departing from Pointe-Lévis, Rivière-du-Loup, Trois Pistoles, etc. Arriving at Trois Pistoles, Rimouski, Campbellton, Dalhousie, Bathurst, Newcastle, Moncton, St-Jean, Halifax.

Ces trains viennent en connection à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M., et à Campbellton avec le steamer City of St. John, partant tous les mercredis et les samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

G. W. ROBINSON, Agent, 120, rue St. François-Xavier (ancien Bureau de Poste), Montréal. D. POTTINGER, Surintendant en chef.



Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelega comme suit:

Train Express pour Hull à..... A.M. P.M. 9.25 et 4.45 Arrivant à Hull à 1.30 P.M. et 8.50 " à Aylmer à 2.00 p.m. et 9.20 A.M. P.M. 8.15 et 3.35 Train Express de Aylmer à..... 9.10 et 4.30 Arrivant à Hochelega à 1.20 P.M. et 9.40 Train pour St-Jérôme à..... 5.15 P.M. Train de St-Jérôme à..... 7.00 A.M.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA. À l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal. 1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port. Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches), Cartoné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Beury, Montréal.

Longpré & David AVOCATS No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTREAL. A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

DRAGÉES GRIMAUD employées pour la guérison de l'incontinence d'urine, etc.

Combien ne rencontre-t-on pas de malheureuses personnes affectées de cette triste infirmité, qui donneraient bien volontiers une partie de leur fortune pour être délivrées de ce souci de leur existence. Jusqu'à ces derniers temps, la médecine était restée impuissante à guérir l'incontinence d'urine, mais grâce aux Dragées Grimaud, d'ergot de seigle ferrugineux, irréprochables sous tous les rapports, on parvient en peu de temps à obtenir une guérison complète, leur effet se fait sentir dès les premiers jours. Egalement employées avec succès dans les maladies des femmes, etc. En vente chez les agents pour le Canada. FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.

FER BRAVAIS Adopté dans tous les Hôpitaux. (FER DIALYSÉ BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins. Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUÏSEMENT, PERTES BLANCHES, etc. Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées) est le seul exempt de tout acide; il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus c'est le seul qui ne noircisse jamais les dents. C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois. Dépôt Général à Paris, 13, r. Lafayette (près l'Opéra) et toutes Pharmacies. Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique ci-contre. Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement. A Montréal: MM. LAVIOLETTE & NELSON.

ANNEE SCOLAIRE 1879-1880 LA POWDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables. \$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donné. Adresses: BAXTER & Co., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.

Les Directeurs et Directrices de Communautés Religieuses, les Commissaires d'Écoles, les Instituteurs et Instituteuses trouveront à cette Librairie tous les Classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, ainsi que fournitures d'écoles de tous genres, etc., etc., à des conditions très avantageuses.

Table listing books and prices: Grammaire élémentaire suivie d'exercices orthographiques \$3.75, Exercices orthographiques 1.50, Nouvelle grammaire complète 3.00, Exercices mis en rapport avec la Gram. complète 3.00, Le même, partie du maître 7.20, Méthode pratique et raisonnée de style et de composition 3.60, La même, partie du maître 9.00.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Églises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandeliers, Oseusoirs, Ciboures, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Cœurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérimo, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaïres (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix. Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes. A. C. SENECA & Co. Importateurs et manufacturiers, No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

REMEDE SPECIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscrétions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est employé AVANT usage depuis plus de trente ANS avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la malle franco de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franco de port. Adressez-vous à: La Compagnie de Médecine de Gray, Toronto, Ont. Vendu à Montréal, en Canada et aux États-Unis par tous les Pharmaciens.

HOTEL RIVARD No. 20, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL

Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes cuisines et remises. P. RIVARD, gérant.

PORTRAITS DE Pie IX et de Léon XIII

La CIE. DE LITHOGRAPHIE BURLAND propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centimes. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

NOUVEAU PROCÉDÉ. PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY, a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

AVIS! The Scientific Canadian AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

THE SCIENTIFIC CANADIAN Horticulture, Histoire Naturelle, Jeux et Amusements Populaires, Ouvrages de Fantaisie et à l'Anguille pour Dames, et Courtes et Amusantes Histoires.

THE SCIENTIFIC CANADIAN Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être: ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY. L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND.